



**PROJET**

**FFBSQ**

Fédération affiliée au C.N.O.S.F.  
Membre de la World Bowling



## **Procès-Verbal**

# **Assemblée Générale Ordinaire de la F.F.B.S.Q.**



**le Samedi 26 mars 2022  
à HORBOURG – WIHR (68180)**

*Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles*

Maison des sports  
190, rue Isatis- 31670 LABEGE  
N° Siret: 785683533 00075

Tél : 05.82.95.78.60

Site : [www.ffbsq.fr](http://www.ffbsq.fr) - Mail : [contact@ffbsq.org](mailto:contact@ffbsq.org)

## SOMMAIRE

<b>ORDRE DU JOUR .....</b>	<b>2</b>
<b>TEXTES DES RESOLUTIONS .....</b>	
<b>PROJET PROCES-VERBAL.....</b>	<b>3</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>ANNEXE 1 .....</b>	<b>23</b>
<i>Feuilles d'Emargement</i>	
<b>ANNEXE 2 .....</b>	<b>26</b>
<i>Intervention de la Direction Technique Nationale</i>	
<b>ANNEXE 3 .....</b>	<b>61</b>
<i>Comptes Annuels du 31 décembre 2021 - BHG</i>	
<b>ANNEXE 4 .....</b>	<b>76</b>
<i>Rapport du Commissaire aux Comptes</i>	
<b>ANNEXE 5 .....</b>	<b>68</b>
<i>Tableau consolidé des tarifs 2022 ou 2022-2023 des disciplines sur les produits des licences et des clubs</i>	
<b>ANNEXE 6 .....</b>	<b>68</b>
<i>Budget Prévisionnel 2022</i>	



F.F.B.S.Q.

Fédération affiliée au C.N.O.S.F

Membre de la FIQ

# ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

Le samedi 26 Mars 2022

## A HORBOURG-WIHR en Alsace

---

### ORDRE DU JOUR

**08h30 à 9h00** : Ouverture du bureau - élargement des représentants régionaux

**9h00** : Assemblée Générale Ordinaire

1/ Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président de la FFBSQ .

2/ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2021 en visioconférence.

⇒ **Vote 1** : Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 27 mars 2021 en Visio Conférence.

3/ Rapport moral et d'activités du Secrétaire Général.

⇒ **Vote 2** : Approbation du rapport moral et d'activités

4/ Intervention de la D.T.N et des comités Nationaux

5/ Rapport financier du Trésorier Général présentant les comtes de résultats de l'exercice 2022.

⇒ **Vote 3** : Approbation des comptes 2021

⇒ **Vote 4** : Approbation de l'affectation du résultat au fonds de réserve

6/ Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

⇒ **Vote 5** : Approbation du rapport sur les conventions réglementées

7/ Présentation des nouveaux tarifs par le Trésorier Général.

⇒ **Vote 6** : Approbation des nouveaux tarifs des huit disciplines

8/ Présentation du budget prévisionnel 2022 et ses orientations.

⇒ **Vote 7** : Approbation du budget prévisionnel 2022

9/ Réponses aux questions diverses.



Fédération affiliée au C.N.O.S.F  
Membre de la FIQ

# PROJET Procès-verbal Assemblée Générale ORDINAIRE

Le samedi 26 Mars 2022

## A HORBOURG-WIHR en Alsace

---

### **Accueil et émargement des représentants régionaux pour l'assemblée Extraordinaire et ordinaire.**

Ouverture de l'assemblée avec 32 représentants régionaux présents avec 1369 voix – le quorum doit être à 21 représentants. Le quorum étant atteint l'assemblée peut commencer.

Feuille d'émargement en **annexe 1**

### **Début de l'Assemblée Générale Ordinaire**

Le secrétaire général prend la parole et annonce que le président assistera à l'assemblée générale en Visio conférence pour cause de petit problème de santé. Jérôme SOLA vice-président de la FFBSQ présidera cette assemblée générale.

Jean Claude BUCHIN donne la parole au président Daniel GRANDIN.

### **1/ - Intervention de Daniel GRANDIN, Président de la FFBSQ**

Le président prend la parole et indique son regret de ne pas être présent en présentiel pour cette assemblée générale et remercie M. LE DEPUTE Jacques CATHIN de sa présence et de M. maire de COLMAR M. Eric STAUMANN qui sera présent dans la journée et un grand merci à Guy UNVERZAGT et le comité directeur de la discipline ST GALL pour l'organisation de cette assemblée générale.

Mesdames, Messieurs,

Bienvenue à cette Assemblée Générale, la première en présentiel depuis 2ans !

Je suis heureux de vous retrouver tous, après cette longue épreuve d'isolement, de restrictions et de mesures sanitaires.

Cette assemblée générale, en dehors de son rôle institutionnel de validation des comptes et des actions de la saison 2021, va nous permettre de nous projeter vers l'avenir, d'échanger sur nos représentations, nos besoins, nos envies pour la FFBSQ.

La conjoncture actuelle nous pousse à nous adapter : s'adapter aux éventuelles perturbations qui peuvent survenir, s'adapter aux nouveaux comportements et motivations des usagers, s'adapter au monde qui change.

Nous avons subi un deuxième audit (le premier en 2019) dont nous ne pouvons ignorer les conclusions. Notre fonctionnement est obsolète, plus assez efficace au regard des pouvoirs publics qui ne nous soutiennent ni même au regard de nos futurs licenciés.

Nous devons nous structurer différemment, proposer d'autres services, utiliser d'autres moyens que ceux que nous connaissons. Il faut apprendre, imaginer, créer si nous ne voulons pas disparaître.

Certes, les pratiques changent, car les temps changent, mais nos disciplines ont toutes leur place dans la multitude d'offres de loisirs, de développement personnel, de pratique sportive et même de haut niveau.

Avant de laisser la parole aux différents intervenants, je souhaiterais remercier l'implication sans faille du personnel fédéral, mais aussi de vous, les élus, qui contribuez à faire de notre fédération un organisme reconnu et estimé en donnant de votre temps.

Je souhaite voir durer cette implication de tous et passer le cap 2024 en ayant atteint nos objectifs : faire de notre fédération, une association multidisciplinaire, moderne et dynamique.

Merci pour votre écoute mais je voudrais ajouter et vous annoncer qu'Éric Courault a quitté la fédération et a été remplacé par Lauriane CELIE qui a rejoint notre fédération au 1<sup>er</sup> mars 2022.

Et pour donner suite à la nouvelle loi du sport, je souhaite faire un groupe de travail avec les 8 présidents des disciplines, 5 présidents de Ligues, 5 présidents de comités départementaux et 5 clubs pour travailler sur la nouvelle gouvernance de la FFBSQ. Je demande aux élus d'envoyer leur candidature à Laurence RIOU par mail.

Dernière chose, la délégation vient d'être renouvelée pour 2 ans.

Je remercie les élus d'être présents à cette assemblée générale et donne la parole à M. le député.

Jacques CATTIN remercie le président et la discipline ST GALL Guy UNVERZAGT pour son invitation à l'assemblée générale de la FFBSQ et relate sa belle région auprès des élus présents et souhaite une bonne assemblée générale à la FFBSQ.

Jérôme remercie M. le député et donne la parole à GUY NUVERZAGT pour son mot d'ouverture de bienvenue à cette assemblée générale organisée par la discipline ST GALL.

*Mesdames, Messieurs, la discipline St Gall est heureuse d'accueillir la Fédération Française de Bowling et Sport de Quilles pour cette Assemblée Générale 2022, à l'hôtel IBIS de Colmar, après 2 reports.*

*J'excuse le président de la CEA M. Frédéric BERRY et le député M. Raphaël SCHELLENBERGER, Mme Brigitte KLINKERT ministre délégué à l'insertion retenu par d'autres obligations ainsi que le président du CROS Grand Est M. Jean Marc HAAS BECKER qui à son AG à TOMBELAINE, il transmet d'ailleurs toutes ses amitiés au Président M. Daniel Grandin.*

*Nous remercions Mr le Député M. Jacques CATTIN pour sa présence.*

*M. Thierry STOEBNER maire de HORBOURG WIHR sera des nôtres au courant de la matinée ainsi que M. Éric STRAUMANN, maire de Colmar et conseiller d'alsace du Canton Colmar 2.*

*Nous aurons également le passage du Député M. Yves HEMEDINGER cet après-midi.*

*Nos remerciements vont également au Président de la FFBSQ M. Daniel GRANDIN et le plateau Fédéral, avec la présence de notre nouvelle DTN Mme Pascale SONCOURT, sans oublier la personne qui détient les cordons de la bourse M. Arnaud ROJO notre trésorier Général, pour la confiance accordée à cette organisation. Je remercie la présence des présidents de Ligue, et bien sûr tous les représentants des différentes disciplines qui ont fait le déplacement pour assister à cette assemblée générale.*

*Remerciements également au personnel de l'hôtel et notamment M. THORSTEN pour la gestion de ce séminaire.*

*Pour ce rassemblement, dont la validation de la date a été officialisée au bureau directeur à la mi-janvier, le délai pour les réservations de la salle et associer tous les éléments qui gravitent autour, fut compliqué. Les membres du Comité National ont relevé le défi pour cette organisation et ont bien œuvré, afin que cette rencontre soit une réussite.*

*J'en profite pour remercier tous les bénévoles du club d'Andolsheim qui met ses installations à disposition concernant les démos du St Gall, certains ont déjà pu tester hier soir notre discipline. Nous avons également pu avoir l'aide du club de Logelheim qui se délocalise à Sundhoffen pour nous faire passer une bonne soirée, les quilleurs du St Gall représentent une grande famille d'amitié et de solidarité, merci à eux.*

*A vous tous, soyez les bienvenus, pas chez les ch'tis, mais en Alsace, dans la région Colmarienne.*

*Bonne AG à tous en toute sérénité et respect.*

Jérôme remercie GUY UNVERZAG et demande de passer au premier vote point 2 de l'ordre du jour soit :

## **2/ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 27 mars 2021 en visioconférence.**

Jérôme SOLA demande s'il y a des modifications ; aucune modification relevée. Il demande de passer au vote.

### **Vote 1 : adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Mars 2021 en Visio conférence.**

Nombre de voix : 1369

Pour = 1369

Contre = 0

Abstention = 0

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2021 à l'unanimité.

## **3/ Intervention de Jean-Claude BUCHIN, Secrétaire Général de la FFBSQ**

Monsieur Le Président,

Mesdames, Messieurs, les représentants régionaux,

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord bienvenue à toutes et tous et merci de participer, enfin, en « présentiel » comme on dit maintenant, à cette Assemblée Générale appelée à statuer sur l'année 2021.

Je suis heureux de vous accueillir en Alsace à l'invitation de la discipline Saint-Gall, après deux replis vers des assemblées en webconférence. Mes chaleureux remerciements à Guy UNVERZAGT et son équipe pour l'organisation de cette assemblée dans la région des cigognes qui, elles aussi, sont de retour.

2021 aura été, pendant les six premiers mois, à l'image de 2020 : arrêts complets d'activité avec fermeture des lieux de pratique et report des compétitions internationales. Le deuxième semestre aura enfin vu la reprise des activités, l'ouverture des lieux de pratique, le retour des licenciés, bref le retour à une vie presque normale.

Sur le plan de nos adhérents, nous avons dénombré en 2021 **16997** licences contre **21131** en 2020 hors licences loisirs, ce qui représente une baisse de 19.56% de l'ensemble des licences compétition, dirigeant, arbitre et cadre technique. Cette baisse suit celle de 4.17% entre 2019 et 2020. En fait la baisse est continue depuis 2014, année où le nombre de licences dénombrées s'élevait à **23960** ; c'est-à-dire qu'en 8 ans nous avons perdu 29% de nos licences. Pour les seules licences compétitions les chiffres sont les suivants : 13838 en 2021, 16564 en 2020 et 17384 en 2019 représentant des baisses de 16.46 et 4.72%. Fort heureusement en 2022, qui verra la fin de cette pandémie, le nombre de licences augmente très sensiblement.

Le grand évènement de 2021 aura été l'arrivée le 1<sup>er</sup> février de notre nouvelle Directrice Technique Nationale que nous avons accueillie très chaleureusement et qui interviendra tout à l'heure pour son compte-rendu d'activité concernant son programme d'actions et sa mission.

Nous comptons sur l'implication de tous, clubs, comités départementaux et ligues pour mettre en œuvre le projet sportif fédéral proposé par la fédération et la direction technique nationale ainsi que les politiques publiques sportives. La mise en œuvre de ces projets de développement nous permettront d'augmenter le nombre de nos licenciés et participeront à une meilleure structuration de notre tissu associatif.

Concernant le personnel fédéral, après l'embauche d'une responsable marketing et le passage à temps plein de la responsable communication, deux personnes en alternance ont été recrutées en septembre pour un an sur des emplois largement subventionnés par l'état et dans le but de soulager Laurence dans ses tâches autres que celles de secrétariat et concernant les licences et la préparation comptable pour BGH.

Concernant la 2<sup>ème</sup> campagne de labellisation de l'ANS, de nombreuses précisions ont été apportées par notre DTN dans la constitution des dossiers de demandes. Un comité de pilotage (COPIL) avec des représentants des clubs, comités départementaux et ligues a été constitué pour l'attribution des subventions dont le montant s'est élevé à 88 500€ augmenté d'une enveloppe complémentaire de 28 150€ concernant le plan de relance. 27 clubs, 17 cd et 8 ligues ont été subventionnés.

L'informatisation par toutes les disciplines de la prise de licences sur la base fédérale n'était toujours pas terminée au 31 décembre. Des consultations sont en cours pour changer de fournisseur.

Quant au nouveau site internet fédéral, plus moderne et convivial, il a ouvert pendant l'été. Nous attendons également l'ouverture de la plateforme de gestion et récupération des scores des compétitions Bowling.

Concernant les activités des disciplines elles vous seront rapportées cette année enfin par les présidents de comités nationaux.

J'évoquerai pour ma part le fonctionnement statutaire en rappelant que, pendant cette année 2021, 4 réunions du Comité Directeur ont eu lieu, les 20 février, 28 mars, 10 octobre et 11

décembre ainsi que des réunions mensuelles de bureau organisées en (conférence téléphonique) Visio conférence lorsqu'elles ne précédaient pas un Comité Directeur. Les commissions fédérales ont, quant à elles, fonctionné normalement.

Après l'audit en 2020 de Grand Thornton diligenté par le ministère des Sports nous avons mis à jour et modifié le règlement financier ainsi que le plan comptable analytique afin de pouvoir justifier pleinement l'utilisation des subventions ministérielles. Il reste encore à finaliser définitivement ce plan analytique. Un nouvel audit a été réalisé par le cabinet Equations pour vérification des préconisations du premier. Ce nouvel audit a fait l'objet d'un courrier de la ministre nous demandant d'apporter des modifications structurelles et financières à notre fédération et de mettre nos statuts en accord avec les dispositions de la nouvelle loi sur le sport. Un groupe de travail va être constitué des présidents de CN et de volontaires pour travailler sur ces sujets avec un consultant en organisation afin de proposer des modifications statutaires à l'approbation de l'assemblée générale d'ici la fin de l'année 2022.

Enfin, Je voudrais adresser mes remerciements à l'ensemble des bénévoles, éducateurs, dirigeants et arbitres pour leurs actions envers la fédération, (de) leur demander de prendre soin d'eux et de respecter encore quelque temps les gestes barrières.

Je vous remercie de votre attention.

Jérôme SOLA remercie Jean BUCHIN et demande s'il y a des remarques :

M. MERLE prend la parole et pose la question sur l'éventualité de prendre un cabinet extérieur la fédération a-t-elle les moyens ?

De là M. HUNTER prend la parole et indique qu'il y a eu la mise en place une commission de la gouvernance pour travailler sur l'audit et indique ne pas être d'accord sur le fait de prendre un cabinet extérieur.

Guy UNVERZAGT interrompt l'assemblée générale en indiquant l'arrivée du Maire de COLMAR M. Eric STAUMANN et lui donne la parole.

M. Eric STAUMANN remercie le président et la discipline ST GALL pour son invitation en soulignant que la discipline est très importante dans la région, cette activité crée un lien social et le sport santé est très importante. Il remercie les clubs du travail au quotidien, de l'animation et de l'investissement de chacun. Je souhaite une très bonne assemblée générale de la FFBSQ et vive l'activité ST GALL.

M. SOLA remercie le maire de Colmar et revient sur le débat en indiquant qu'il faut développer nos disciplines et se mettre au travail sur le fonctionnement de la fédération pour les années à venir.

Le président prend la parole et indique qu'il est important de se faire aider par un professionnel pour nous orienter sur la refonte concernant le fonctionnement de notre fédération.

Nicole BOTTECCHIA indique qu'il faut prendre des statuts type mais soyons vigilants car prendre un conseiller extérieur cela va coûter cher et au vu de la présentation du budget prévisionnel déficitaire tout à l'heure. Je ne pense pas que la fédération ait les moyens de prendre un cabinet de conseil.

Pascale SONCOURT indique qu'il y a des fonds de l'ANS pour ce type d'action et que ça ne coûterait rien à la fédération.

Jérôme demande de passer au vote 2

Il n'y a pas de remarques –

#### **Vote 2 : approbation du rapport moral et d'activités du Secrétaire Général**

Nombre de voix : 1369

Pour = 1369

Contre = 0

Abstention = 0

Approbation du rapport moral et d'activités du Secrétaire Général à l'unanimité.

#### **4/ Intervention de la Direction Technique Nationale - Pascale SONCOURT et des Comités Nationaux.**

Jérôme donne la parole à Pascale qui présente le rapport de la Direction Technique Nationale (DTN). **Annexe 2**

À la suite de la présentation de la DTN, pascale indique qu'il y a une erreur sur la commission féminine et s'excuse auprès de Nadine LAVRUT en lui indiquant que la plaquette de l'Assemblée sera refaite et renvoyée aux représentants régionaux.

Jérôme remercie pascale et donne la parole aux comités nationaux :

Pascale LALANNE – Président Quilles de 6 (pas de compte rendu)

Jacque MERLE – Président de la discipline Classic

Monsieur le Président, Madame la Directrice, Chers Amis,

Nous sommes heureux d'avoir pu reprendre nos activités sportives et nos compétitions. En effet, nos quilliers se trouvent tous dans des complexes sportifs appartenant à des collectivités et nous sommes donc dépendant de leurs décisions. C'est ainsi que certaines communes ont ouvert les complexes sportifs avant les autres, d'autres les ont ouverts, mais sans vestiaires ni douches. Aussi nous étions restés deux saisons sans pouvoir pratiquer notre sport favori. Il en fut de même à l'international pour les Championnats et Coupes du Monde.

Heureusement nous avons pu reprendre le chemin de nos chers quilliers, tant pour les compétitions départementales, régionales, nationales et internationales. Mais, nouveau caillou dans la chaussure, de sport bien évidemment, les Championnats du Monde Cadets, Juniors et Séniors se dérouleront en mai en ESTONIE. Sachant où se situe géographiquement l'ESTONIE, vous aurez compris mon souci. Néanmoins, nos équipes, tant masculins que féminines, sont prêtes pour la bataille, pacifique et sur les pistes de quilles, bien-sûr.

Dimanche dernier ont eu lieu les Championnats de France Cadets Minimes à IS-SUR -TILLE en BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ. Quelques 200 supporters étaient présents et l'ambiance excellente avec vuvuzela et tambour.

À la suite de cette pandémie, nous accusons une baisse de nos licences. Néanmoins, avec les clubs nous menons des opérations de relance des licenciés qui n'ont pas renouvelé. Nous suivons les directives de notre DTN Pascale SONCOURT dans toutes les actions où nous pouvons être présents, soit directement soit par l'intermédiaire des clubs, des CSD et des CSR. Nos actions auprès des écoles sont menées dans tous les secteurs et sont facilitées par la signature par la Fédération des conventions avec l'USEP et l'UGSEL. Des journées portes-ouvertes sont organisées partout et nous avons participé à l'opération « Quilles Roses ». Dans certains secteurs, nous participons aux opérations « Sport – Santé-Bien Être » en collaboration avec PRESCR'MOUV. Certains clubs s'occupent sous l'impulsion des CSD de journées pour handicapés ou pour personnes âgées pour les sortir de leur isolement. Certes cette dernière catégorie ne va pas apporter de nouveaux licenciés, mais va contribuer au rayonnement de notre discipline et y intéresser les accompagnateurs.

La formation n'est pas en reste, car nous terminons la partie spécifique d'un stage Instructeur et avons programmé un stage d'Arbitres début Juillet. Notons que nous comptons depuis le week-end dernier un troisième arbitre international dans notre discipline en la personne de Daniel DENEUX déjà arbitre national et qui a brillamment réussi son examen à la suite du stage qu'il a suivi à MUNICH en Allemagne.

Espérons que nous pourrons continuer dans cette voie au sein de notre Fédération.

Je vous remercie de votre attention.

**Jacques MERLE**

Jérôme remercie Jacques MERLE et donne la parole à

Jean François FERRETTI – Président de la discipline Schère

La discipline Schere est répartie sur 13 clubs et 8 écoles et se pratique dans la région Grand Est, principalement en Moselle avec un club en Meurthe et Moselle et en Ardennes.

Nous évoluons dans 5 centres privés et 7 complexes municipaux. La plupart est équipé de 2 pistes et deux possèdent 4 pistes, sur lesquelles nous envisageons de pouvoir organiser des compétitions internationales.

La saison 2021/22 a débuté par le championnat de France fin octobre, après deux saisons de sommeil. Il se termine ce week-end en espérant que tous les matchs pourront se jouer, sans que le COVID vienne perturber les effectifs des équipes.

La discipline a participé pour la première fois à l'action « Octobre Rose » le 17 octobre dernier sur les pistes de Cappel avec la collaboration de la Ligue contre le cancer de Moselle en présence de madame ANSEL. La journée a permis de remettre un chèque de 440 € à la Ligue. Fort de cette action, nous souhaitons renouveler cette opération la saison prochaine en collaboration avec une autre association.

Les compétitions « individuels » et « tandems » ainsi que les premiers tours des coupes par équipes débiteront le mois prochain pour des finales programmées fin juin et début juillet sur un nouvel équipement 4 pistes.

La finale des jeunes U14 sera intégrée à celle des « individuels » seniors afin de mettre en valeur et motiver ces jeunes joueurs devant un public expérimenté.

Sur le plan international, après les différents reports des diverses compétitions, les seniors participeront aux championnats du Monde du 15 au 21 juillet à Trèves en Allemagne. La France présentera seulement une équipe masculine. L'équipe féminine étant en sous-effectif.

La liste des présélectionnés sera communiqué au comité par Sarah PETRY. Le stage du cadre est prévu en amont pour bien préparer cette échéance dans l'espoir de revenir avec des médailles.

La France sera aussi représentée à la World Cup (coupe des clubs champions) à Egelshofen aux Pays-Bas du 24 au 26 juin.

Afin de mieux se faire connaître du grand public, nous alimentons et développons notre page Facebook par des actualités de la discipline et de notre fédération.

Nous essayons par ce moyen de toucher une population plus large, principalement les jeunes et ainsi faire découvrir notre sport dans l'espoir d'inverser la courbe des licences et maintenir la pérennisation de notre discipline.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une agréable assemblée.

Le Président du Comité National Bowling Schere.



Jean-François FERRETTI

Jérôme remercie Jean François et donne la parole à

Jean Jacques LAMAISON – Président de la discipline Quilles de 9

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

LESCAR 2019 – COLMAR 2022

Il aura fallu 3 ans pour que le virus, toujours présent hélas, nous permette de nous retrouver aujourd'hui en présentiel.

Je tiens à remercier les quilles Saint-Gall et son Président Guy UNVERZAG pour leur accueil dans une des plus belles régions de France qu'est l'Alsace.

Lors de ma première venue à Mulhouse, j'ai pu découvrir la richesse immense de ce territoire et ses qualités gastronomiques notamment.

Notre discipline, comme beaucoup d'autres, traverse des moments difficiles aujourd'hui.

Cela va laisser des traces indélébiles pour l'avenir.

Les mentalités changent et laissent apparaître un individualisme important et surtout inquiétant.

2022 montre une baisse de licences d'environ 20% pour les quilles de 9.

Malgré tout, l'espoir demeure de voir remonter la pente. L'action mise en place il y a 2 ans, appelée «défi des quilles de 9», a permis de voir évoluer une centaine de nouveaux joueurs masculins et féminins sur différents plantiers.

A ce jour, une dizaine de licenciés supplémentaires a été enregistrée, nous incitant à poursuivre nos efforts dans une nouvelle édition qui aura lieu lors du second semestre de cette année.

Avec les restrictions dues au Covid, l'année 2021 a permis le déroulement d'un mini-championnat de France à partir du 9 juin, date de réouverture de nos quillers.

Un plaisir immense pour la centaine de quilleurs, présents ce jour-là, de se retrouver en respectant les règles sanitaires imposées, la joie d'entendre le son des quilles redonnait à chacun des compétiteurs des sourires disparus avec l'arrivée de ce virus.

L'année 2022 démarre sur des bases bien meilleures pour les quilles de 9.

Une nouvelle formule pour notre championnat de France a débuté en novembre dernier et se poursuivra jusqu'à fin juin avec deux journées finales les 11 et 25 juin.

Les nouvelles rassurantes sur la pandémie laisse entrevoir plus de liberté pour nos manifestations ; déjà des affiches fleurissent à nouveau indiquant des nombreuses retrouvailles ; le bénévolat sera t-il présent ? C'est la question qui nous préoccupe aujourd'hui.

Il y a 3 ans à Lescar, je faisais la même constatation sur ce sujet déjà sensible.

L'arrivée du virus n'a pas joué en notre faveur vu le nombre de licences perdues ; c'est une question que nous devons nous poser pour l'avenir.

La construction d'actions et le renouveau de notre discipline passera par là, les moyens humains restent les clés du succès pour réussir nos projets. Donner un nouvel élan en motivant les acteurs doit être une préoccupation essentielle aujourd'hui.

Il nous faut trouver le remède, un nouveau souffle afin que perdure nos traditions.

Cette constatation n'est pas propre à nos disciplines ; dans mon entourage, les associations sportives évoquent le même fléau.

Le bénévolat devient une denrée rare mais c'est la plus belle chose dans notre société pour permettre de nous retrouver comme aujourd'hui à Colmar.

Les nouvelles règles qui nous sont imposées aujourd'hui n'arrangent pas la situation.

Le moral des dirigeants risque de s'en ressentir, le débat doit avoir lieu c'est une évidence afin de décrier le bon et le moins bon pour notre avenir.

Malgré ces quelques notes pessimistes, je garde l'espoir pour nos lendemains.

La passion qui nous anime à la pratique des quilles de 9 reste la plus forte afin de convaincre de nouveaux joueurs de nous rejoindre.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne assemblée.

Jean-Jacques LAMAISON

Jérôme remercie Jean Jacques et donne la parole à

Patrick HUNTER – Président de la discipline BOWLING

## *Comité National Bowling*

*Monsieur le président,*

*J'ai bien noté le message subliminal, je n'ai pas le BAC + 5, mais ça ne m'empêche pas de réfléchir.*

*Mesdames, Messieurs les présidents de ligues, mesdames messieurs les représentants des comités départementaux, mesdames et messieurs les grands électeurs, madame la DTN, chers collègues.*

*Tout d'abord je remercie Guy pour ton accueil et je vais essayer de faire vite.*

*Dès la réouverture après le COVID il a fallu faire revenir nos licenciés avec cette incertitude du, on ouvre on ferme. Les licenciés ont joué le jeu, ils ont compris que sans faire de gratuité nous avons fourni des efforts.*

- *L'inscription à 14.00 € au lieu de 16.50 € mais aussi le partenariat avec la sté GO MY PARTNER qui offrait 10€ de remise sur la licence. Tout ça amortissait un peu le coût de la licence.*

*A l'initiative de Françoise AUGUSTIN nous avons mis en place un fonctionnement participatif « une communication verticale à double sens ».*

- *Un webinaire mensuel rassemble la plupart des Ligues et ou CSR, et permet de valider nos projets.*

*Aujourd'hui nos décisions sont validées en amont par le terrain, certains feraient bien de s'en inspirer.*

*Et puis les ennuis commencèrent sans savoir pourquoi le président snobe le président du CNB ou la vice-présidence, le fonctionnement devait déplaire pensez donc le CNB qui demande des avis !!!!*

*Je me retrouve aujourd'hui sans aucune communication avec la présidence si tentée qu'il y en ait encore une, les dossiers s'entassent !!!!!*

*Les réponses tardent ou n'arrivent pas.*

- *Pour mémoire une communication de discipline devait voir le jour RIEN*
- *Un contrat avec la société qui développe notre système de remontée des scores toujours RIEN*
- *Un fonctionnement aléatoire du cabinet comptable RIEN*
- *KERMAIN VALLEY qui travaille à son rythme RIEN*

*Et j'en passe, un fonctionnement présidentiel proche de celui d'une république bananière, des entretiens individuels fait à la tête du client le CNB encore mis de côté.*

*Du personnel détourné de son cœur de métier prenons le cas du poste en marketing qui doit nous rapporter de l'argent par ses actions et qui détournée de sa mission nous coûte.*

*Venons-en maintenant à la lettre de la ministre, la DTN et le président agitent avec insistance le chiffon rouge de la peur. Rien dans l'audit ne nous préconise de changer le mode de gouvernance et pour l'avoir lu, il n'est pas très négatif seulement des points de mise à la marge sont à noter, un ordre nous a été donné de nous rendre toute séance tenante à TOULOUSE afin de mettre en place des statuts allant dans le sens de la ministre et de sa DTN. Nous avons obéi en gentils petits soldats, nous avons mis en place cette commission tout était bien organisé pour nous convaincre. Un adjoint du directeur des sports faisait même partie de la fête. Son discours agréable fut conclu par ces quatre mots : **IL n'y a pas d'injonction, mais des recommandations, c'est conseillé mais vous n'avez pas d'obligation.***

*Je dirais fin de l'histoire.*

*Après un petit week-end qui a encore couté, le groupe de travail qui a conclu que la gouvernance actuelle assurait une auto-régulation de notre fédération, que nos collègues des quilles et nous-mêmes ne souhaitons pas de changement. Ni dans la gouvernance ni dans la gestion de nos fonds qui nous permettent encore une fois de réguler, ce fut le cas pour le haut niveau cette année.*

*La lettre parle aussi de la discipline (dans le sens disciplinaire) fédérale. Quel comité national n'a pas respecté les directives et la mise en place des consignes ministérielles.*

*Voilà après avoir agité le fameux chiffon rouge de la peur le contrat de délégation a été signé, contrat que nous n'avons à ce jour pas pu lire.*

*Voilà ce que j'avais à vous dire.*

*J'avais dit que je ferais vite mais ma passion pour mon sport et ma fédération.*

*Je me suis un peu emporté et je m'en excuse.*

Bonne Assemblée Générale.

Président CNB  
Patrick HUNTER

Jérôme remercie Patrick et donne la parole à

Alain BOVO – Président de la discipline Quilles au maillet

### Orientations 2020 – 2024

#### ■ Valoriser la pratique des Quilles:

- > Privilégier les jeunes : Avec les Ch. De France, la journée Olympique.
- > Avec des actions: (Projet du Garros et USEP).
- > Avec la Formation Instructeur et des stages de recyclage.
- > Un championnat Féminin.

5

### Orientations 2020 – 2024

#### ■ Contribuer à la pratique avec le projet jeunes.

- > Créer des moyens pour communiquer avec les structures locales. (Flyers, Plaquettes, etc....). Image dynamique nouvelle (A venir en 2022).
- > Favoriser l'accès à tous, avec l'engagement des clubs, proposer des temps conviviaux.
- > Instagram un levier d'animation de réseau.
- Très utiliser des jeunes.

6

### COMMUNICATION 2022.

#### ■ Informer et communiquer pour dynamiser notre action.

- > Informer le réseau en interne: (lettre des Quilles au Maillet)
- > Partenariat avec un média, se connecter, envoyer des infos (avec le site internet).
- > Renforcer notre image par des stratégies de communication Face-book, INSTAGRAM.

7

### Actions de développement 2021

- > Projet jeunes au Garros à Auch, dans le cadre de la politique de la ville.
- > Journée USEP en Aveyron.
- > Journée découverte en Occitanie.
- > Octobre Rose avec l'école de l'Adour.
- > Journées Olympique avec l'école de Quilles Astarac-Lomagne.
- > Formation Arbitres à Labège.

8

### Actions de Développement en 2022.

- > Soutient au club avec la mise en place du calendrier en Janvier 2022.
- > Valoriser une compétition spécifique jeunes : (Avec la création d'une Finale.)
- > Améliorer et pérenniser la place de la Fédération F.B.S.Q. auprès des clubs.
- > Inciter les clubs à favoriser la pratique féminine (Projet: Amène une copine).

9

Document communiqué



### Actions de développement 2022

- Recyclage Instructeurs Maillet.
- Point et orientations à prévoir pour l'ANS 2022.
- Journée jeunes en Occitanie.
- Point école de l'Adour.
- Point l'école de Quilles Astarac-Lomagne.
- Formation Arbitres, 1 en Aveyron et 1 dans le Gers.

10

Document communiqué



## conclusion

Les points à garder:  
l'amitié, la tolérance, la convivialité, le respect et le vivre ensemble.  
Je vous remercie à toutes et à tous de votre écoute et vive le Maillet.  
BON WEEK-END à COLMAR.

Document communiqué



Jérôme remercie Alain et donne la parole à

Guy UNVERZAGT – Président de la discipline SAINT GALL

## **COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2021 / 2022**

*Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers amis,*

*Depuis la dernière assemblée générale de la Fédération en 2019 en présentiel, notre discipline a connu une longue interruption à la suite de la pandémie. Arrêt de toute compétition à partir de mars 2020 jusqu'en septembre 2020 où nous avons réalisé notre Assemblée Générale électorale avant d'être de nouveau arrêtés au mois d'octobre par une deuxième vague de la Covid. Celle-ci n'a permis une reprise qu'en novembre 2021 avec toutes les contraintes sanitaires gouvernementales à respecter.*

*Les compétitions sont en bonne voie, malgré les différents cas positifs dans les clubs, nous ne déplorons aucun cluster.*

*Concernant l'activité sportive nous sommes à mi-parcours de notre saison qui, nous l'espérons, arrivera à son terme au mois de juin. Ce week-end nous avons une journée de rattrapage concernant les rencontres reportées par suite de pandémie.*

*Le chiffre des licences sportives a été nettement en baisse en ce début de saison avec 1419 mais est bien reparti à la hausse avec à ce jour 1461 licences.*

*Les Championnats d'Europe, après plusieurs reports, auront lieu en octobre 2022 en Autriche, mais pour l'instant nous n'avons aucune information concernant cette compétition.*

*Je finirai mon intervention en remerciant l'ensemble du comité et des commissions d'arbitrages qui ont travaillé avec moi durant cette période difficile de début de saison.*

*Merci de votre attention*

On finit par Jérôme SOLA – Président la discipline Quilles de 8

Mesdames, messieurs, chers amis,

Je tiens tout d'abord à remercier Guy et l'ensemble des licenciés du St Gall pour leur accueil. Les quilles Saint Gall accueillent donc cette assemblée générale placée sous le signe de la renaissance...

En effet après deux ans de contraintes sanitaires, de protocoles, de masques, de gel hydroalcoolique, nous pouvons enfin nous réunir, tous ensemble, unis plus que jamais pour discuter de notre fédération. Discuter autour de son état de forme, des traces qu'a pu laisser le covid dans chaque discipline. Mais discuter aussi sur l'avenir de notre belle petite fédération.

En ce qui concerne la discipline des quilles de huit, 2020 a été une année blanche au niveau des compétitions. Malgré cela, les clubs ont plus ou moins bien joué le jeu de prendre les licences, ce qui nous a permis de ne pas puiser dans nos ressources au niveau financier.

L'an passé, en 2021, l'ensemble des compétitions a pu avoir lieu, mais les contraintes sanitaires ont été fortes. Il a fallu faire des contrôles de pass, acheter des bracelets, engager des vigils. Mais l'essentiel a été préservé : jouer, faire jouer et se retrouver sur les terrains. Malheureusement, quasiment 20 % des effectifs avaient disparu des terrains.

Une baisse significative que l'on mettra plusieurs années à rattraper. Nous nous attachons, aujourd'hui plus que jamais à inciter les gens à venir jouer, et en premier lieu les jeunes. Un travail de longue haleine, mais qui je n'en doute pas, portera ses fruits. Les quilles de 8 étaient prêtes à s'éteindre dans les années 80, mais ont survécu et se sont développées grâce au travail acharné de ses dirigeants. Nous oeuvrons donc de la même manière, dans la lignée de nos prédécesseurs.

En ce qui concerne la Fédération, et la place des quilles de 8 au sein de celle-ci, beaucoup de choses sont à discuter.

En effet, je ne vous apprendrai pas que notre discipline est en grande partie à l'origine de la création de la confédération de 8 disciplines qui a abouti à la création de la Fédération Française de Bowling et de Sport Quilles. Fierté donc de nous inscrire dans cette histoire, mais aussi devoir de préserver tout ce qui a fait l'unité de la fédération jusqu'à aujourd'hui.

En premier lieu, comme un principe directeur, l'autonomie des disciplines est primordiale. Autonomie financière tout d'abord car elle laisse le loisir à chacun de nous de gérer nos sports respectifs. En effet la diversité qui fait la richesse de notre fédération ne peut en aucun cas aller vers l'uniformisation. A l'image de l'écologie qui peut préserver la richesse animale, végétale et des milieux, à l'image des sociétés qui doivent conserver leur identité, éviter l'acculturation, à l'image de la politique actuelle qui veut que chaque territoire soit géré au plus proche. Alors nous aussi, nous revendiquons, et réaffirmons notre volonté de rester autonomes. Et je pense que la réunion, qui a eu lieu le week-end des 11 et 12 mars à Labège, a réaffirmé très fortement cela. Un consensus général s'est dégagé très rapidement : nous ne supprimerons pas les comités nationaux !!!

Alors que faire de l'audit du cabinet Equation ? tout simplement, comme il se doit, nous devons appliquer les recommandations qui y figurent : avoir un suivi financier plus rigoureux (même si l'audit a fait mention d'une très bonne santé financière), avoir une banque unique (fait depuis le début du mois de mars), pouvoir avoir une vue rapide sur l'ensemble de nos licenciés.

Bien évidemment nous continuerons à veiller à ce que chaque discipline reste « sage », et c'est là que réside la force de la fédération : l'autorégulation entre les comités nationaux. Nous continuerons aussi à faire en sorte que le haut

niveau soit le plus efficient possible et dispose des moyens nécessaires à son fonctionnement. Enfin, le siège fédéral devra fonctionner correctement (sur le plan financier, mais cela n'a jamais posé de problème), mais aussi sur le plan humain. En effet, nous avons des employés sur des postes spécifiques (communication, marketing notamment), qui doivent rester sur leur cœur de métier. Nous ne pouvons nous permettre de nous soustraire à cela. Ainsi la réflexion engagée début mars sur le fonctionnement du siège sera poursuivie pour que chacun retrouve sa place et se sente bien dans ses fonctions. Les entretiens individuels ont montré que nous ne sommes pas encore très performants dans ce domaine essentiel qu'est le bien-être des employés.

En ce qui concerne la gouvernance de nos comités, un travail sur la parité avait été engagé il y a quelques temps, et doit être poursuivi, durant le prochain mandat, des représentants des athlètes de haut niveau, des arbitres et des entraîneurs intégreront le comité directeur, et enfin le nombre de mandats à la présidence de la fédération, de ligue et de comité départementaux sera limité à trois. En bref, la Fédération ne se soustrait pas à la loi.

Enfin, après un tel discours vous allez me demander pourquoi rester dans une fédération si l'on veut être autonomes. Nous sommes pleinement conscients qu'appartenir à la fédération est une bonne chose pour nous tous. En termes de reconnaissance au niveau ministériel (nous pouvons décerner des titres de champions de France), en termes de formation, de gestion informatique, mais aussi de développement. Nous sommes les éléments locaux pour la mise en application du plan fédéral que nous ne remettons nullement en cause.

En conclusion, je voudrais remercier les présidents de chacune des disciplines, ainsi que les comités directeurs respectifs car je pense que cela est unique dans l'histoire de la fédération, mais une unité est née. De l'unité vient la force, la volonté et la sagesse.

Enfin un petit mot aussi pour le personnel fédéral qui a toujours à cœur de bien faire, de servir l'ensemble des licenciés. Je finirai sur ces mots d'Oscar Wilde : « *être bon, c'est être en harmonie avec soi-même. La discorde, c'est être forcé à être en harmonie avec les autres* ».

Merci de votre attention.

## **5/ Rapport Financier du Trésorier Général présentant les comptes de résultats de l'exercice 2021**

Arnaud ROJO demande à l'assemblée si tous le monde a bien reçu la plaquette **(Annexe 3)**

Il remercie Jean Claude BUCHIN, Pascale SONCOURT, Laurence RIOU et le personnel fédéral pour l'aide apporté à la clôture des comptes pour l'année 2021.

Il indique un compte de résultat excédent de 80053 € et rappelle que l'ANS a versé pour l'année 2021 une subvention de 88600 € à redistribuer aux clubs, CD et Ligues Régionales.

Un débat s'engage sur les comptes annuels et une question est posée : combien coûte à l'année de cabinet comptable BGH

Il est indiqué qu'actuellement la comptabilité externalisée coûte 25000 €

Arnaud indique avoir aussi travaillé sur un même plan analytique pour toutes les disciplines et la fédération pour l'année 2022 et sera envoyé à BGH.

Nous passons au vote – il y a-t-il des remarques.

Pas de remarques.

### **Vote 3 : Approbation des Comptes 2021**

Nombre de voix : 1369

Pour = 1369

Contre = 0

Abstention = 0

Approbation des comptes 2021 à l'unanimité.

### **Vote 4 : Approbation de l'affectation du résultat au fonds de réserve**

Nombre de voix : 1369

Pour = 1369

Contre = 0

Abstention = 0

Approbation de l'affectation du résultat au fonds de réserve 2021 à l'unanimité.

## **6 / Rapport du commissaire au compte (annexe 3)**

Le commissaire aux comptes indique avoir émis deux rapports – les comptes certifiés et le rapport des conventions réglementées. Il signale à l'assemblée avoir jusqu'à la semaine dernière avec le cabinet BGH fait des rectifications car à un moment il fallait faire le ménage sur les factures non soldées en 2019, 2020 et repartir sur l'année 2022 plus sereinement.

Il aborde les sujets suivants :

➤ La comptabilisation des heures de bénévolat aux comptes de résultats et rappelle l'importance de valoriser le bénévolat soit 10.67 € de l'heure.

➤ Solde du litige du photocopieur

➤ Le bilan de la formation n'a pas été intégré dans les comptes car la clôture est au 30 mai 2022

M. JOMBART présente son rapport sur les conventions réglementées

# SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – [a.jombart@re-c.fr](mailto:a.jombart@re-c.fr)

## Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles

Maison des Sports  
190 rue Isatis  
31670 LABEGE

### RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

#### SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

(PRESENTE A L'ASSEMBLEE SE REUNISSANT LE

SAMEDI 26 MARS 2022 A COLMAR)

Aux membres représentant les groupements affiliés à la Fédération de Bowling et de Sport de Quilles,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

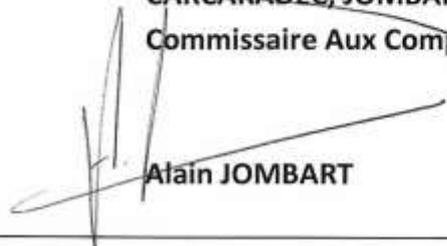
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée ou autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris le 25 mars 2022

Pour la SAS NORGUET de  
CARCARADEC, JOMBART  
Commissaire Aux Comptes

  
Alain JOMBART

Le vote 5 / approbation du rapport sur les Convention réglementées, a été mis à l'ordre du jour, mais M. JOMBART indique qu'il n'y a pas besoin de le faire voter.

### **7 / Présentation des nouveaux tarifs par le trésorier général**

Voir documents en annexe : **4**

Présentation des nouveaux tarifs, un constat il y a beaucoup trop de tarif de licence il faudrait simplifier !

Et une réflexion est à mener sur la périodicité de la prise de licence, car trop de problème pour éventuellement changer de prestataire informatique.

Jérôme demande s'il y a des remarques – Pas de remarques nous passons au vote

#### **Vote 6 : Approbation des nouveaux tarifs des huit disciplines**

Nombre de voix : 1369

Pour = 1369

Contre = 0

Abstention = 0

Approbation des nouveaux tarifs des huit disciplines à l'unanimité.

### **7 / Présentation du budget prévisionnel 2022 et de ses orientations**

Voir documents en annexe : **5**

Le trésorier général annonce un déficit de -266000 € pour 2022.

Un débat s'engage sur le budget prévisionnel présenté. Une situation budgétaire sera établie au 30 juin 2022, en fonction du résultat une révision budgétaire sera faite

Jérôme demande s'il y a des remarques – Pas de remarques nous passons au vote

#### **Vote 6 : Approbation du budget prévisionnel 2022**

Nombre de voix : 1369

Pour = 764

Contre = 175

Abstention = 430

Approbation du budget prévisionnel 2022.

### **8/ Questions diverses**

Pas questions diverses

Le vice-président clôt l'assemblée générale et remercie les personnes présentes à cette assemblée Générale.



Fédération affiliée au  
C.N.O.S.F  
Membre de la FIQ

**PROJET procès-verbal**  
**Assemblée Générale Ordinaire**  
**Le samedi 26 Mars 2022**

## **A HORBOURG-WIHR en Alsace**

---

### **ANNEXE 1**

Feuille d'Emargement

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE FFBSQ 26/03/2022 COLMAR

LIGUE REGIONALE	Disciplines	Licences	voix discipline	Représentants	Suppléants	voix représentant	Voix présentes	Représentant Présent	Emargement
AUVERGNE - RHONES ALPES	Bowling	959	32	BERTHOMIERE Patrick		32	32	BERTHOMIERE	
	Bowling		32	KERRIEN Yves		32	32	KERRIEN	
	Bowling		32	MOREAU André		32	32	MOREAU	
BOURGOGNE - FRANCHE COMTE	Bowling	605	31	BUCHIN Jean-Claude		31	31	VERET Dominique	
	Bowling		30	BELZ Pascale					
BRETAGNE	Classic	323	33	MILLET François		33	33	MILLET Caroline	
	Bowling	418	21	LE SOUJR Jean-Yves				MEVEL Yvon	
CENTRE VAL DE LOIRE	Bowling	803	21	pas élu					
	Bowling		41	JACQUES Denis				JACQUES Pégia	
GRAND EST	Bowling	886	40	MALLARD Claudine		40	40	TUILARD Jean-Marc	
	Bowling		30	MARQUIS Claude		30	30	VIATOUX Nathalie	
	Bowling		29	LIGIER Michel				PROJUREUR Alain	
	Classic	611	31	RAUSCHER Pascal		31	31	pas élu	
	Classic	241	25	MERLE Jacques		25	25	MERLE Jeanine	
	Schere	1725	58	SPINDLER Werner		58	58	BOEHRINGER Sandrine	
	St Gall		58	KIENTZLER Christian		58	58	HARTER Danielle	
	St Gall		58	KIENTZLER Christian		58	58	DIRINGER Didier	
HAUT DE FRANCE	St Gall		57	NGUYEN Claude		57	57	UNVERZAGT	
	St Gall		57	MEYER Bernard		57	57	FROMM Christine	
	Bowling	703	36	POGY Alain		36	36	WESTE Michel	
	Bowling		35	TRAUTMANN Philippe		35	35	PETIT Martial	
ILE DE FRANCE	Bowling	1 002	34	BOTTECCHIA Nicole		34	34	PETRET-RACCA Solange	
	Bowling		34	HACHE Jean-Luc		34	34	DUBOIS Philippe	
	Bowling		33	MAURICE Frédéric		33	33	VATEL Francis	
	Quilles de 8	87	10	CALMEL Jean-Marc		10	10	DAUBAN Philippe	
NORMANDIE	Bowling	690	35	pas élu		35	35	pas élu	
	Bowling		34	pas élu		34	34	pas élu	
NOUVELLE AQUITAINE	Bowling	1 248	42	DESCHAMPS Jean-Marc		42	42	LAVRUT Nadine	
	Bowling		42	TURLOTTE Jean-Luc		42	42	GAUDIN Christine	
	Bowling		41	CORAUX Jacqueline		41	41	DURIEUX Lionel	
	Quilles de 9	243	25	LAFENETRE Gilbert		25	25	LAMAISON Jean-Jacques	
	Quilles au Maillet		0	pas élu		0	0	LALANNE Pascal	
	Quilles de 6		70	LESTOUQUET Serge		70	70	BREHIN Thierry	
OCCITANIE	Bowling	782	27	BLIN Deniel		27	27	CATALA Gérard	
	Bowling		28	ROJO Arnaud		28	28	PORTARIES Alain	
	Bowling		26	MANET Jean		26	26	DUCOM Nicolas	
	Quilles de 9	40	4	ABBADIE Laurent		4	4	pas élu	
	Quilles de 8	13	2	pas élu		2	2	pas élu	
	Quilles de 8	3 915	98	SOLA Jérôme		98	98	RODOLPHE Sophie	
	Quilles de 8		98	ANTOINE David		98	98	FERRIERES Ghislain	
	Quilles de 8		98	REGOURD Jacques		98	98	BOU Géraldine	
	Quilles de 8		98	TURLAN Frédéric		98	98	LABIT David	
	Quilles au Maillet	456	46	CENAC Jean-Claude		46	46	BOVO Alain	
P.A.C.A. et CORSE	Bowling	506	26	VITEL Philippe		26	26	DARRE Jean-Paul	
	Bowling		25	BOVA Jean-Claude		25	25	JEAN Chantal	
PAYS DE LA LOIRE	Bowling	589	30	AUGUSTIN Françoise		30	30	GUILLON François	
	Bowling		28	SALMERON Michael		28	28	MERCERON Benjamin	
GUADELOUPE	Bowling	4	1	pas élu		1	1	pas élu	
	Bowling			pas élu				pas élu	
NOUVELLE CALEDONIE	Bowling	63	7	pas élu		7	7	pas élu	
	Bowling	15	2	pas élu		2	2	pas élu	
TOTAL	51	16 997	1713	47 63		0			



Fédération affiliée au  
C.N.O.S.F  
Membre de la FIQ

**PROJET procès-verbal**  
**Assemblée Générale Ordinaire**  
**Le samedi 26 Mars 2022**

## **A HORBOURG-WIHR en Alsace**

---

### **ANNEXE 2**

Rapport de la Directrice Technique Nationale

# RAPPORT DE LA



La Direction Technique Nationale 2021 est composée de : la DTN (Pascale SONCOURT), le directeur de la performance (Patrice SERRADEIL), la coordonnatrice du haut niveau (Béatrice HUNTER). Les coachs des équipes (Éric COURAULT, Guy SEILLAN, Armand LAVRUT, Sébastien HENRY, Paul VIAL) sont parties prenantes des décisions qui sont prises concernant l'élection et le fonctionnement des équipes de France avec le président de la FFBSQ

Haut Niveau

- Constitution sélection et suivi des équipes France pour les compétitions de référence (Championnats d'Europe)
  - Définition de critères de sélection
  - Proposition de programmation de stages et de compétition internationale de référence ou de préparation
  - Conception et mise œuvre d'actions de formation continue de entraîneurs
  - Conception et mise œuvre de formations complémentaires pour les équipes France (media training lutte contre les violences sexuelles)
  - Suivi des équipes de France en stage
  - Organisation d'un échange avec la Slovaquie et le pôle France Bowling
  - Lien avec Fédération Européenne de Bowling (participation aux conférences échange internationales)
- Campagne de labellisation des clubs, CD d'urgence pour l'ANS :
- Élaboration de la note d'orientation
  - Gestion de l'étude des dossiers
  - Lien avec l'ANS pour les dossiers

Vie Fédérale

Participation à une réunion fédérale le 1er jour de bureau et comité directeur, préparation de l'AG :

- Animation du plateau fédéral conduit les entretiens annuels des salariés avec le président de la FFBSQ
- Participation à la rédaction des documents fédéraux de communication
- Présence sur compétition pour réunion de Comité national aux invitations
- Présence aux visioconférences de réunions avec les ligues sur invitation (Grand EST, Hauts de France, Occitanie et Nouvelle Aquitaine)

CNOSF/Ministère

Lien avec le Ministère des Sports Agence Nationale du Sport, INSEP et CNOSF :

- Réponses aux enquêtes
- Gestion de demande de subventions
- Bilans financiers des subventions à l'État
- Gestion des adresses d'État: élaboration de lettres de mission et suivi RH
- Visioconférences diverses
- Labellisation Terre de Jeux

PROJET PV AGE ET AGO

Soutien de la Direction Technique Nationale aux activités des commissions Fédérales

Jeunes

- Animation de la commission Jeunes et Scolaires en collaboration avec le responsable
- Rédaction d'une feuille de route et fixations d'objectifs
- Conception d'outils en direction des écoles de bowling
- Conception d'outils en direction de la pratique en milieu scolaire
- Élaboration d'une stratégie de développement en direction des jeunes
- Diffusion de l'information aux coordonnateurs ETR et ligues (visioconférences)



Handicap e&anté

- Soutien à l'organisation de l'opération Octobre Rose sous la coordination de Michelle DURANTE
- Handicap : Attribution d'aide en matériel aux structures actives

Développement

- Les actions de développement ont été conçues et diffusées par les commissions fédérales en lien avec le projet de la FFBSQ
- La DTN accompagne les actions



Féminin

- Animation de la commission en collaboration avec la responsable
- Animation d'un réseau interdisciplinaire pour travail de promotion de la pratique féminine
- Diffusion d'information aux coordonnateurs ETR et ligues (visioconférences)
- Organisation d'une formation de dirigeante avec l'association FEMIX ouverte à nos 8 disciplines.



Fédération affiliée au C.N.O.S.F  
Membre de la FIQ

**PROJET procès-verbal  
Assemblée Générale Ordinaire  
Le samedi 26 Mars 2022**

## **A HORBOURG-WIHR en Alsace**

---

### **ANNEXE 2**

**COMPTES ANNUELS AU 31 décembre 2021  
Exercice du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020**



**FFBSQ**

190 Rue Isatis  
31670 LABEGE

---

**COMPTES ANNUELS AU 31 décembre 2021**

**Exercice du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021**

**Balma** 05 61 24 10 30  
**Blagnac** 05 62 12 80 90  
**Colomiers** 05 61 16 21 45  
**Mazamet** 05 63 61 84 42  
**Seysse** 05 62 87 35 45

**Muret** 05 61 51 18 96  
**Ramonville** 05 62 19 28 40  
**Toulouse Augustins** 05 62 30 39 60  
**Toulouse Basso Cambo** 05 34 60 23 33  
**Route d'Espagne** 05 62 14 04 77

**Toulouse Jacobins** 05 62 30 24 24  
**Balma Vidalhan** 05 61 54 02 91  
**L'Union** 05 62 79 92 20  
**Tournefeuille** 05 61 07 17 11

**SIEGE SOCIAL** : 11 bis rue Antonin Mercié - 31000 TOULOUSE  
Tél. 05 62 30 39 60 - Fax 05 62 30 39 61 - [accueil@bgh.fr](mailto:accueil@bgh.fr) - [www.bgh.fr](http://www.bgh.fr)

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION DE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES  
SAS AU CAPITAL DE 10 020 € - SIRET 537 373 292 00011 - APE 6920Z - RCS Toulouse 537 373 292 - N° TVA Intracommunautaire : FR 64 537 373 292



# SOMMAIRE

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Attestations et rapports	3
<b>COMPTES ANNUELS</b>	<b>4</b>
Association bilan Actif	5
Association bilan Passif	6
Assoc. bilan Passif ap aff.	7
Assoc. Résultat (liste)	8
<b>ANNEXE COMPTABLE</b>	<b>10</b>
Annexe Association	11
<b>DETAIL DES COMPTES</b>	<b>27</b>
Association bilan Actif	28
Association bilan Passif	30
Assoc. Résultat (liste)	31

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels qui a été exécutée pour le compte de l'association :

## FFBSQ

**Pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021**

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

<b>- Total ressources</b>	<b>1 454 160 €</b>
<b>- Résultat net comptable</b>	<b>80 053 €</b>
<b>- Total du bilan</b>	<b>1 382 341 €</b>

Fait à TOULOUSE  
Le 03/03/2022

JEAN-PHILIPPE JOVIADO  
Expert comptable

## COMPTES ANNUELS

PROJET PI

# ASSOCIATION BILAN ACTIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	24 184	14 779	9 405	9 329
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours	13 674		13 674	
Avances et acomptes	60 000		60 000	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	60 640	16 878	43 762	1 422
Autres	57 292	51 063	6 229	9 035
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	3 365		3 365	3 365
<b>TOTAL (I)</b>	<b>219 155</b>	<b>82 720</b>	<b>136 435</b>	<b>23 150</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	20 895		20 895	8 534
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	50 001	5 559	44 442	128 406
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	42 754		42 754	60 808
Valeurs mobilières de placement	55		55	15
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 085 378		1 085 378	1 139 574
Charges constatées d'avance	52 382		52 382	47 654
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 251 465</b>	<b>5 559</b>	<b>1 245 906</b>	<b>1 384 990</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 470 620</b>	<b>88 279</b>	<b>1 382 341</b>	<b>1 408 140</b>

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## PASSIF

	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	749 726	496 121
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	80 053	253 605
	<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>749 726</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>749 726</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	69 700	52 500
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>52 500</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	27 641	29 175
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>29 175</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	147	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 336	218 322
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	28 786	25 087
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24 532	15 949
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	307 421	317 381
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>576 739</b>
Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 408 140</b>

# ASSOC. BILAN PASSIF AP AFF.

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## PASSIF (après répartition)

	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	749 726	496 121
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	80 053	253 605
<i>Situation nette (sous total)</i>	<b>829 779</b>	<b>749 726</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>829 779</b>	<b>749 726</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	69 700	52 500
<b>TOTAL (II)</b>	<b>69 700</b>	<b>52 500</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	27 641	29 175
<b>TOTAL (III)</b>	<b>27 641</b>	<b>29 175</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	147	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 336	218 322
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	28 786	25 087
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24 532	15 949
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	307 421	317 381
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>455 221</b>	<b>576 739</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 382 341</b>	<b>1 408 140</b>

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	852 467	1 034 480
<i>Dont parrainages</i>	10 000	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	282 210	235 131
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	23 299	9 077
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		-52 500
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 734	58 644
Utilisations des fonds dédiés	52 500	
Autres produits	241 950	48 409
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 454 160</b>	<b>1 333 241</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock	-1 612	-3 092
Autres achats et charges externes	686 470	562 734
Aides financières	113 640	88 480
Impôts, taxes et versements assimilés	1 866	5 842
Salaires et traitements	210 605	204 265
Charges sociales	70 256	50 175
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	12 178	11 751
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	69 700	
Autres charges	201 557	105 726
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 364 660</b>	<b>1 025 882</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>89 500</b>	<b>307 359</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	738	2 078
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		63
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>738</b>	<b>2 141</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>738</b>	<b>2 141</b>

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>90 238</b>	<b>309 500</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		40 060
Sur opérations en capital		64 544
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>		<b>104 604</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	9 670	95 041
Sur opérations en capital		63 626
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 340
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>9 670</b>	<b>160 007</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-9 670</b>	<b>-55 403</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	514	492
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 454 898</b>	<b>1 439 986</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 374 844</b>	<b>1 186 381</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>80 053</b>	<b>253 605</b>

## **ANNEXE COMPTABLE**

# SOMMAIRE DE L'ANNEXE

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
BILAN, COMPTE DE RÉSULTAT CHANGEMENT DE MÉTHODE			
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0		
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE			
TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS			
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	0		

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 1 382 340,95 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 80 053,41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/03/2022.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Fédération Française de bowling et sports de quilles a pour objet de :

- promouvoir, développer et organiser les activités, et les diverses disciplines;
- représenter tous les licenciés pratiquant le bowling et les sports de quilles et les associations affiliées;
- participer pour tout ce qui concerne le bowling et les sports de quilles aux missions de service public;
- assurer en son sein la liberté d'opinion et le respect des droits de la défense et du principe du contradictoire, s'interdire toute discrimination, veiller au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français;
- respecter et faire respecter à ses adhérents, les règlements sportifs, les règles d'encadrement, les règles de discipline, les règles contre le dopage humain, les règles d'hygiène et les règles de sécurité.

### RAPPEL CONCERNANT LES MODALITÉS D'ARRÊTÉ DES COMPTES DE LA FFBSQ :

Les comptes de la F.F.B.S.Q. sont présentés selon un principe de consolidation, la F.F.B.S.Q. étant constituée d'un ensemble de Comités Nationaux représentant chaque discipline et ne jouissant pas de la personnalité morale.

Ainsi, les comptes de la F.F.B.S.Q. sont arrêtés en intégrant l'ensemble des écritures de tous les Comités Nationaux et en procédant à l'élimination des comptes réciproques, tant au niveau du bilan que du compte de résultat.

Dans un souci de lisibilité et de comparabilité des comptes de la Fédération, les comptes de résultats analytiques par Comité ne sont pas joints aux comptes consolidés, mais sont adressés au Ministère des Sports, pour contrôle de l'utilisation des fonds alloués.

Nous soulignons également que les subventions octroyées par le Ministère des Sports sont affectées aux postes déterminés par la convention d'objectifs passée avec le Ministère.

### CHANGEMENTS COMPTABLES LIÉS A UN CHANGEMENT DE RÉGLEMENTATION COMPTABLE :

Il a été mis en application, à compter du 1er janvier 2020, le nouveau règlement comptable applicable aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, le règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018.

La mise en oeuvre de ce nouveau règlement impacte uniquement la présentation du compte de résultat au niveau des contributions volontaires des bénévoles.

En effet ces contributions étaient comptabilisées en engagement sans impact sur le résultat comptable.

A compter de l'exercice 2020, elles ont été comptabilisées dans le compte de charge correspondant à la nature de la contribution (essentiellement en frais de déplacement) avec une contrepartie en compte 754120 "Abandon de frais des bénévoles". Le résultat est toujours neutre.

Le détail de ces contributions est toujours mentionné en annexe.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Dans un souci de lisibilité et de comparabilité des comptes de la Fédération, les comptes de résultats analytiques par Comité ne sont pas joints aux comptes consolidés, mais sont adressés au Ministère des Sports, pour contrôle de l'utilisation des fonds alloués.

Nous soulignons également que les subventions octroyées par le Ministère des Sports sont affectées aux postes déterminés par la convention d'objectifs passée avec le Ministère.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS

A la clôture de l'exercice 2021, une immobilisation en cours est enregistrée pour 13 674€, elle correspond au prototypage et à la réalisation du devis pour un nouveau logiciel fédéral.

Une avance de 60 000€ a également été versée concernant le développement de la base de ce nouveau logiciel fédéral pour la FFBSQ.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	3 à 4 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 4 ans
- Matériels et outillages	3 à 4 ans
- Logiciels	3 à 4 ans
- Matériels de transport	5 ans

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

## STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Trésorerie :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

# IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	21 832		76 026	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		13 004		47 636	
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	7 168			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	19 140			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	29 184		1 800	
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>	68 496		49 436	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		3 365			
		<b>TOTAL</b>	3 365			
<b>TOTAL GENERAL</b>			93 692		125 462	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			97 858	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				60 640	
		Inst. gal. agen. amé. divers			7 168	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			19 140	
		Mat. bureau, inform., mobilier			30 984	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>			117 932	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				3 365	
		<b>TOTAL</b>			3 365	
<b>TOTAL GENERAL</b>					219 155	

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	12 503	2 276		14 779
Terrains					
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		11 582	5 296		16 878
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén. Matériel de transport Mat. bureau et informatiq., mob. Emballages récupérables divers	6 960 18 140 21 357	67 519 4 019		7 028 18 659 25 376
	<b>TOTAL</b>	<b>58 040</b>	<b>9 902</b>		<b>67 941</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>70 542</b>	<b>12 178</b>		<b>82 720</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		Différentiel de durée	REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
A, Immob. incorpor.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre Sur sol autrui Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A, Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div Matériel transport Mat. bureau mobilier inf. Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 365		3 365
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	5 559	5 559	
	Autres créances clients	44 442	44 442	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	146	146	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	21 323	21 323	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	9 340	9 340		
Charges constatées d'avance	52 382	52 382		
<b>TOTAUX</b>		<b>136 557</b>	<b>133 192</b>	<b>3 365</b>
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	52 382
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>52 382</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	10 528
Autres créances	24 003
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>34 532</b>

## TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

### TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Les fonds associatifs sont constitués de la dotation initiale et des résultats accumulés par la Fédération à travers ses Comités Nationaux jusqu'au 31 Décembre 2021,

# TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Sur l'exercice 2021, des subventions de l'Agence Nationale du sport ont été reportées en fonds dédiés pour un montant total de 69 700 euros correspondant à :

- la partie "formation" pour 24 000 euros;
- la partie "promotion" pour 6 864 euros;
- la partie "développement" pour 30 949 euros;
- la partie "actions sportives" pour 7 887 euros.

Les subventions de l'exercice 2020 non consommées sur 2020 et reportées en fonds dédiés à la clôture de l'exercice 2020 ont été intégralement consommées sur l'exercice 2021.

Variation des fonds dédiés issue de	A l'ouverture de l'exercice			Utilisations		A la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Report	Montant global	Transferts Dont remboursements	Montant global
ACTIONS DE FORMATION 2020			14 500		14 500		
ACTIONS DE PROMOTION 2020			3 000		3 000		
ACTIONS DE DEVELOPPEMENT 2020			4 000		4 000		
ACTIONS SPORTIVES 2020			31 000		31 000		
							Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIONS DE FORMATION 2021	24 000			24 000
ACTIONS DE PROMOTION 2021	21 000	14 136		6 864
ACTIONS DE DEVELOPPEMENT 2021	41 000	10 051		30 949
ACTIONS SPORTIVES 2021	30 148	22 261		7 887
<b>TOTAL</b>	<b>116 148</b>	<b>52 500</b>	<b>98 948</b>	<b>69 700</b>

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	147		147	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	94 336	-65 137	159 472	
Personnel & comptes rattachés	10 175		10 175	
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	15 265		15 265	
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 345	-136	3 481	
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	24 267	13 185	11 082	
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	307 421		307 421	
<b>TOTAUX</b>	<b>454 956</b>	<b>-52 088</b>	<b>507 044</b>	

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits de licences et homologations de pistes du Comité National Bowling ont une saisonnalité allant du 1er septembre de l'exercice N au 31 août de l'exercice N+1. Ils sont donc retenus pour 4/12ème sur l'exercice N, les 8/12ème sont donc affectés à l'exercice N+1.  
Les produits d'inscription aux compétitions sont retenus au titre de l'exercice sur lequel a lieu la phase finale de la compétition.

Ce principe est également appliqué au Comité National Saint-Gall pour ses produits de licences et cotisations.

	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		307 421
Financiers		
Exceptionnels		
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>		<b>307 421</b>

## CHARGES À PAYER

	CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		81 066
Dettes fiscales et sociales		17 094
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		24 067
	<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>122 228</b>

# ENGAGEMENTS

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 27 641,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	1,00 %
Table de mortalité	TV 88/90
Départ volontaire à	62 ans
Taux de turn over	1,00 %
TURN OVER FAIBLE	

## ENGAGEMENTS DONNÉS

Un engagement de commande a été donné sur l'exercice à hauteur de 109 575€ relatif à l'ensemble du développement de la base du nouveau logiciel fédéral de la FFBSQ, un acompte de 60 000€ a déjà été versé sur l'exercice concernant cette commande.

## **Charges et produits opérationnels sur exercices antérieurs :**

Concernant les charges sur exercices antérieurs s'élevant à 149K€, nous notons la régularisation de soldes clients antérieurs à 2019 pour 70K€, l'abandon de la contribution complémentaire du CNB au titre de 2019 pour 33K€, des acomptes fournisseurs antérieurs à 2019 pour 29K€, le solde restant concerne la régularisation de soldes clients antérieurs à 2019 pour 17K€.

Les produits courants sur exercices antérieurs s'élèvent à 195K€ à la clôture de l'exercice, ils comprennent la régularisation de FNP antérieures à 2019 pour 115K€, et le solde restant pour 80K€ correspond à des postes clients et fournisseurs enregistrées en perte et profit compte tenu de leur antériorité et de l'absence de mouvements sur ces comptes depuis plusieurs exercices.

## **Charges exceptionnelles :**

Les charges exceptionnelles à hauteur de 10K€ correspondent au solde définitif du litige avec le fournisseur LOREQUIP.

## **Bénévolat :**

La fédération ne dispose pas de moyen de recensement des contributions volontaires, hors frais de fonctionnement et de déplacement non remboursés faisant l'objet d'émission de reçus fiscaux.

Le total des reçus délivrés au titre du bénévolat en 2021 s'élève à un montant de 23 299 €.

## **Mécénat et dons :**

La fédération est reconnue "d'intérêt général" et à ce titre est habilitée à délivrer des reçus fiscaux.

Le total des reçus délivrés au titre du mécénat s'élève à 46 600 €.

Le total des reçus délivrés au titre de dons s'élève à 0 € sur l'exercice 2021.

## **Subventions :**

Des subventions pour un montant total de 279 950 € ont été reçues de l'Agence Nationale des Sports, dans le cadre de la convention cadre de performance fédérale dont les montants suivants ont été reversés:

- à hauteur de 36 300 euros aux Ligues;
- à hauteur de 30 000 euros aux Comités Départementaux;
- à hauteur de 47 350 euros aux Clubs.

## DETAIL DES COMPTES

# ASSOCIATION BILAN ACTIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits similaires	24 184	14 779	9 405	9 329
20500000 <i>conces.brev.lic.marq</i>	24 184		24 184	21 832
28050000 <i>amt conces.brev.lic.marq</i>		14 779	-14 779	-12 503
Immobilisations incorporelles en cours	13 674		13 674	
23200000 <i>immo incorporelles en cours</i>	13 674		13 674	
Avances et acomptes	60 000		60 000	
23700000 <i>avces acptes versés /i. incorp</i>	60 000		60 000	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techn., matériel et outil. ind.	60 640	16 878	43 762	1 422
21540000 <i>matériel industriel</i>	49 967		49 967	2 330
21550000 <i>outillage industriel</i>	10 674		10 674	10 674
28154000 <i>amt mat. industriel</i>		6 527	-6 527	-2 330
28155000 <i>amt outillage industriel</i>		10 351	-10 351	-9 252
Autres	57 292	51 063	6 229	9 035
21810000 <i>instal. générales, agencements</i>	7 168		7 168	7 168
21820000 <i>matériel de transport</i>	19 140		19 140	19 140
21830000 <i>matériel de bureau matériel l.</i>	29 315		29 315	27 515
21840000 <i>mobillier</i>	1 670		1 670	1 670
28181000 <i>amt inst. générales</i>		7 028	-7 028	-6 960
28182000 <i>amt mat. de transport</i>		18 659	-18 659	-18 140
28183000 <i>amt mat. de bureau</i>		24 037	-24 037	-20 255
28184000 <i>amt mobillier</i>		1 340	-1 340	-1 103
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres	3 365		3 365	3 365
27500000 <i>dépôts cautionnements versés</i>	3 365		3 365	3 365
<b>TOTAL (I)</b>	<b>219 155</b>	<b>82 720</b>	<b>136 435</b>	<b>23 150</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	20 895		20 895	8 534
37000000 <i>stocks de marchandises</i>	20 895		20 895	8 534
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	50 001	5 559	44 442	128 406
Avances et acomptes versés sur commandes	11 945		11 945	46 808
40910000 <i>avances et acomptes versés</i>	11 945		11 945	46 808
Autres	30 809		30 809	14 000
40980000 <i>fournisseurs - avoirs a recevo</i>	843		843	402
42700000 <i>personnel - oppositions</i>	146		146	146
43100000 <i>sécurité sociale</i>				5 422
43730000 <i>mutuelle</i>				1 048
44711000 <i>taxe sur les salaires</i>	1 323		1 323	696
44870000 <i>produits à recevoir</i>	20 000		20 000	
45500000 <i>sociétaires comptes courants</i>				784
46799500 <i>tickets restaurant</i>	5 336		5 336	327
46870000 <i>produits à recevoir</i>	3 160		3 160	5 175
Valeurs mobilières de placement	55		55	15
50390000 <i>nbs - crédit mutuel actions</i>	55		55	15
Disponibilités	1 085 378		1 085 378	1 139 574
51201300 <i>stg - sg - cpte courant</i>	2 937		2 937	2 717
51201400 <i>stg - sg - livret</i>	39 258		39 258	52 211
51201500 <i>stg - stg zn - sg - compte cou</i>	37 919		37 919	14 767
51201600 <i>stg - stg zs - sg - compte cou</i>	32 549		32 549	11 253

# ASSOCIATION BILAN ACTIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
51211000 <i>siège - sg - cpte courant</i>	30 523		30 523	25 497
51211200 <i>siège - sg - livret+</i>	303 090		303 090	146 797
51211400 <i>siège - sg - reception viremen</i>	28 235		28 235	15 842
51221000 <i>cn bowling - sg - cpte courant</i>	173 336		173 336	4 629
51221100 <i>cn bowling - sg - livret+</i>	125 475		125 475	597 257
51240100 <i>q8 - sg - cpte courant</i>	21 848		21 848	34 439
51241100 <i>q8 - sg - livret</i>	116 276		116 276	81 183
51250000 <i>nbc - bp - cpte courant</i>	3 552		3 552	5 638
51250100 <i>nbc - sg - cpte courant</i>	20		20	20
51250200 <i>nbc - bp - cpte depot</i>	96 069		96 069	85 993
51260000 <i>q6 - ca - cpte courant</i>	109		109	1 444
51261000 <i>q6 - sg - cpte courant</i>	1 296		1 296	503
51270000 <i>q9 - caisse epargne</i>				82
51270100 <i>q9 - sg - cpte courant</i>	6 802		6 802	6 666
51271000 <i>q9 - caisse epargne - livret</i>				60
51271100 <i>q9 - sg - livret</i>	22 651		22 651	22 628
51280000 <i>qm - credit agricole</i>				491
51280100 <i>qm - sg - cpte courant</i>	21 243		21 243	22 906
51280200 <i>qm - qm crédit agricole</i>	1 460		1 460	
51290100 <i>nbs - sg - compte courant</i>	8 689		8 689	2 145
51291100 <i>nbs - sg - livret</i>	4 017		4 017	4 013
53000000 <i>caisse</i>	8 023		8 023	392
Charges constatées d'avance	52 382		52 382	47 654
48600000 <i>charges constatées d'avance</i>	52 382		52 382	47 654
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 251 465</b>	<b>5 559</b>	<b>1 245 906</b>	<b>1 384 990</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 470 620</b>	<b>88 279</b>	<b>1 382 341</b>	<b>1 408 140</b>

# ASSOCIATION BILAN PASSIF

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	749 726	496 121
10100000 fonds de reserve	749 726	496 121
Réserves		
Excédent ou déficit de l'exercice	80 053	253 605
<i>Situation nette (sous total)</i>	<b>829 779</b>	<b>749 726</b>
<b>TOTAL (I)</b>	<b>829 779</b>	<b>749 726</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds dédiés	69 700	52 500
19400000 fonds dédiés /subventions	69 700	52 500
<b>TOTAL (II)</b>	<b>69 700</b>	<b>52 500</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour charges	27 641	29 175
15300000 prov. pour pension oblig. sim.	27 641	29 175
<b>TOTAL (III)</b>	<b>27 641</b>	<b>29 175</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	147	
51110000 cnb - remises chq	147	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 336	218 322
Dettes fiscales et sociales	28 786	25 087
42820000 prov. congés payés	10 175	12 475
43100000 sécurité sociale	6 047	
43720000 retraite	3 636	3 710
43730000 mutuelle	718	
43730100 prevoyance	103	60
43740000 perco - cdt mutuel participat°	734	779
43820000 charges sociales c. payés	4 028	6 067
44210000 état prelevements a la source	454	542
44711100 siege - retenue a la source /		441
44860000 autres charges à payer	2 891	1 012
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	265	12 810
41910000 USAGERS AVCES ACPTES RECUS /CD	265	12 810
Autres dettes	24 267	3 140
41980000 cnb - clients avoir a établir	13 185	
46710000 cnb - compte liaison recep vir		2 940
46720100 ffb - créditeurs divers	200	200
46860000 charges à payer	10 882	
Produits constatés d'avance	307 421	317 381
48700000 produits constatés d'avance	307 421	317 381
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>455 221</b>	<b>576 739</b>
Ecarts de conversion passif	(V)	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 382 341</b>	<b>1 408 140</b>

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	852 467	1 034 480
70600000 prestations de services	25 148	-92
70600010 q8 - mutations		630
70600030 q8 - licences perdues		30
70600100 engagements aux comptitions	74 350	112 046
70600200 prestation de formation	6 045	14 443
70610000 licences & affiliations des ct	576 683	704 343
70610100 participations diverses	56 357	68 642
70612000 homologat° certificat° pistes	55 900	62 860
70613000 inscription calendrier federal	16 648	38 487
70614000 droits homologations - lignage	2 606	10 704
70615000 cnb - formations		-98
70630000 siege - parrainages / sponsori	10 000	
70880000 vente des produits ffbsq	7 578	6 153
70880100 produits divers	5 399	8 208
70880200 vente de materiel pedagogique	33 275	8 175
70900000 rrr accordés par l'asso	-17 521	-50
<i>Dont parrainages</i>	10 000	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	282 210	235 131
74000100 subventions externes	282 210	217 180
74000200 cts nat - revers/lic & aides l		17 951
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	23 299	9 077
75412000 abandon de frais benevoles	23 299	9 077
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		-52 500
68900000 engag. à réal./ress. affectées		-52 500
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 734	58 644
78150000 rep. prov. risques chgs expl.	1 534	54 087
78174000 reprise s/ prov dep clients		3 260
79100000 transf. chgs d'exploitation	200	1 297
Utilisations des fonds dédiés	52 500	
78940000 report s/subv attribuees	52 500	
Autres produits	241 950	48 409
75800000 pdts divers gestion courante	248	1 809
75800100 mecenat & dons	46 600	46 600
75801000 prod divers s/ ex anteri	195 102	
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 454 160</b>	<b>1 333 241</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock	-1 612	-3 092
60370000 var. stocks marchandises	-1 612	-3 092
Autres achats et charges externes	686 470	562 734
60400000 achats prest. services	107 322	90 833
60400100 engagements aux competitions	13 032	25 890
60405000 imprimeries	542	1 458

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	
60410000	achat co productions	2 879	8 949
60410200	vacations d'arbitrage	10 536	5 445
60410300	achat de prestation de formati		53
60610000	fourn. non stockables	1 500	903
60615000	carburants	2 124	1 735
60630000	fourn. d'entretien petit équ.	55 019	45 783
60630100	tenues sportives	40 458	21 170
60640000	fourn. administratives	4 725	4 660
60650000	fournitures spécifiques activi	188	186
61300000	locations	19 510	13 135
61320000	locations immobilières	2 400	200
61321000	loyer siege	30 720	27 600
61350000	locations mobilières	6 046	3 410
61351000	siège - location logiciel cour	1 349	1 012
61352000	siège - location copieur	8 281	6 117
61353000	siège - location logiciel ndf	4 162	2 910
61400000	charges locatives	550	121
61500000	entretien et réparations	4 764	750
61550000	ent. sur biens mobiliers		915
61560000	maintenance	34 390	40 494
61600000	primes d'assurances	25 819	23 074
61700000	études et recherches	1 848	
61800000	divers		75
61850000	frs colloques sémin. conf.	-56	4 455
62260000	honoraires comptables	26 056	25 125
62261000	honoraires social	4 572	2 963
62262000	honoraires cac	14 520	14 540
62263000	honoraires inter. medicaux	15 764	12 072
62280000	honoraires divers	13 410	15 881
62310000	communication	6 176	
62310100	recompenses/competitions	11 087	1 917
62330000	foires et expositions		145
62340000	cadeaux	352	2 256
62360000	catalogues et imprimés	6 039	293
62370000	publications	683	
62380000	divers (pourboires, dons ...)	1 376	
62410000	transports sur achats	1 064	5 224
62500000	déplacements, missions récept.	2 233	4 759
62510000	voyages et déplacements	47 369	30 001
62510100	déplacements/avion	9 980	4 755
62510200	déplacements/sncf	640	2 326
62510300	restauration + hotel	139 773	95 597
62511000	voyages et déplacements (tva)		4 000
62610000	telephone/internet	1 813	658
62610100	affranchissement	360	1 339
62620000	frs telephone/internet	2 546	5 300
62700000	services bancaires et ass.	1 894	1 724
62780000	autres frs bancaires	448	526
62800000	divers	110	
62810000	cotisations	100	
<b>Aides financières</b>		<b>113 640</b>	<b>88 480</b>
65700000	subv. versées par l'asso	113 640	88 480
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>		<b>1 866</b>	<b>5 842</b>
63350000	taxe apprentissage		1 087
63512000	taxes foncières		1 974
63513100	taxe sur les bureaux		919
63530000	impôts indirects	1 866	1 862
<b>Salaires et traitements</b>		<b>210 605</b>	<b>204 265</b>
64110000	salaires, appointements	212 905	198 775
64120000	prov congés payés	-2 299	5 490
<b>Charges sociales</b>		<b>70 256</b>	<b>50 175</b>
64510000	cotisations à l'urssaf	46 087	44 310

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
64520000 cotisations aux mutuelles	10 313	9 691
64530000 cotis. caisses retraites prév.	5 688	5 017
64530100 cotisation a la prevoyance n c	613	471
64555000 charges s/prov congés payés	-2 039	2 944
64560000 abdt patr. épargne retraite co	3 223	2 694
64580000 cotis. autres organismes soc.		451
64581000 tickets restaurant	5 808	7 382
64750000 médecine du travail, pharmacie	556	940
64800000 autres charges de personnel	6	
64951000 exonerat° cotisat° patr. covid		-23 726
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>	<b>12 178</b>	<b>11 751</b>
68110000 d. amort. immob. incorp. corp.	12 178	11 751
<b>Dotations aux provisions</b>		
<b>Reports en fonds dédiés</b>	<b>69 700</b>	
68940000 engag. à réal./subv. attribuée	69 700	
<b>Autres charges</b>	<b>201 557</b>	<b>105 726</b>
65100000 cotisations diverses	21 036	34 925
65100100 aides diverses/ revers licen.	29 377	66 434
65400000 pertes sur créances irrécouv.		3 220
65800000 charges diverses gestion cour.	2 601	1 146
65801000 charges diverses s/ ex a	148 543	
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 364 660</b>	<b>1 025 882</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>89 500</b>	<b>307 359</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	738	2 078
76800000 autres produits financiers	738	2 078
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		63
76700000 produits nets sur cessions vmp		63
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>738</b>	<b>2 141</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>738</b>	<b>2 141</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>90 238</b>	<b>309 500</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		40 060
77100000 pdts except. /opér. gestion		1 170
77180000 autres pdts except. /op. g.		38 890
Sur opérations en capital		64 544
77500000 pdts cessions d'éléments actif		64 544
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		

# ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

12754 - FFBSQ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>		<b>104 604</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	9 670	95 041
67110000 charges exceptionnelles	9 670	78 945
67120000 pénalités amendes fiscales		450
67180000 autres chges except./opér. g.		15 646
Sur opérations en capital		63 626
67500000 val. compt. éléments actif céd		63 626
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 340
68710000 d. amort. except. des immob.		1 340
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>9 670</b>	<b>160 007</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-9 670</b>	<b>-55 403</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	514	492
69500000 impôts sur les sociétés	514	492
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 454 898</b>	<b>1 439 986</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 374 844</b>	<b>1 186 381</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>80 053</b>	<b>253 605</b>



Fédération affiliée au C.N.O.S.F  
Membre de la FIQ

---

**Assemblée Générale Ordinaire**  
Le samedi 26 Mars 2022

## **A HORBOURG-WIHR en Alsace**

### **ANNEXE 3**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART**

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – a.jombart@re-c.fr

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS RELATIF A L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DÉCEMBRE 2021  
(PRESENTE A L'ASSEMBLEE SE REUNISSANT  
LE SAMEDI 26 MARS 2022 A COLMAR)**

**FEDERATION FRANÇAISE DE BOWLING ET DE SPORT DE QUILLES  
MAISON DES SPORTS  
190, RUE ISATIS  
31670 LABEGE**

**NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART SAS**

18, rue Drouot  
75009 PARIS  
Tél. : 33 01 58.56.21.21

**Fédération Française de Bowling et de Sport  
de Quilles**

Maison des Sports  
190 rue Isatis

31670 LABEGE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS RELATIF A  
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021  
(PRESENTE A L'ASSEMBLEE SE REUNISSANT LE  
SAMEDI 26 MARS 2022 A COLMAR)**

Aux membres représentant les groupements affiliés à la Fédération Française de Bowling et de sport de Quilles,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels (inclus dans les pages 1 à 26 de la plaquette jointe de 34 pages) sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

➤ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

➤ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes dans le cadre de l'activité de votre fédération.

A ce titre, nous avons notamment apprécié l'ensemble des approches et hypothèses retenues par la Fédération décrites dans l'annexe, notamment en ce qui concerne les produits mérités par votre association, les subventions acquises et les charges afférentes au fonctionnement de ses activités. Nous nous sommes également attachés plus particulièrement attachés à nous assurer de la réalité des créances et dettes anciennes figurant au bilan de la Fédération et avons demandé à ce qu'il soit procédé à divers apurements de montants (comptes de régularisation) non justifiés.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier Général et dans les autres documents adressés aux membres représentant les groupements affiliés à la Fédération sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur de votre Fédération sur présentation des comptes par le Trésorier Général.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en

cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

**SAS NORGUET, DE CARCARADEC, JOMBART**

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

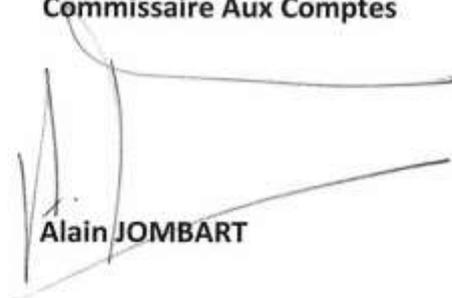
18, rue Drouot - 75009 PARIS - Tel : (33) 01.58.56.21.21 – [a.jombart@re-c.fr](mailto:a.jombart@re-c.fr)

---

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 25 mars 2022

**Pour la SAS NORGUET, de CARCARADEC  
JOMBART  
Commissaire Aux Comptes**



**Alain JOMBART**

**Pièce jointe : plaquette complète des comptes annuels et détaillés de la FFBSQ dont seules les pages 1 à 26 font l'objet de notre certification**



Fédération affiliée au C.N.O.S.F  
Membre de la FIQ

**Assemblée Générale Ordinaire**  
Le samedi 26 Mars 2022

**A HORBOURG-WIHR en Alsace**

---

**ANNEXE 4**

**Nouveaux tarifs 2022/2023**

**PROJET DE TARIFS 2022/2023**

CATEGORIES	TYPES DE LICENCE (CN)	CN BOWLING	NB CLASSIC	CN SAINT GALL	NB SCHERE	CN QUILLES DE HUIT	CN QUILLE SDE SIX	CN QUILLES DE NEUF	CN QUILLES AU MAILLET
<b>AFFILIATION FEDERALE</b>	PACK AFFILIATION	190,00 €			180,00 €		20,00 €	17,00 €	100,00 €
	AFFILIATION CLUB CIVIL AVEC ASSURANCE		50,00 €	18,00 €		56,00 €			
	AFFILIATION CLUB CORPO AVEC ASSURANCE					28,00 €			
	AFFILIATION CLUB CIVIL SANS ASSURANCE								
	AFFILIATION (INTER)								
	AFFILIATION (LIGUE)								
	AFFILIATION ECOLE NON LABELLISEE OU CLUB-ECOLE LABELLISEE	140,00 €							
	AFFILIATION ECOLE LABELLISEE	90,00 €	50,00 €		70,00 €				40,00 €
	AUTRE (FDFR)LIGUE				90,00				
<b>LICENCE SPECIFIQUE</b>	Licence Cadre Technique nonlicencié sportif	Gratuit							26,00 €
	LICENCE INDIVIDUELLE	45,00 €					22,00 €		
	LICENCE INDIVIDUELLE JEUNE	5,10,15€					12,00 €		
<b>LICENCE COMPETITION</b>	LICENCE SPORTIVE	45,00 €	35,00 €	32,50 €	35,00 €		22,00 €	25,00 €	26,00 €
	Licence Sportive après Licencelolsir								
	PRIMO LICENCE ADULTE				30,00				
	PRIMO LICENCE JEUNE				21,00				
	CARTE EVENEMENTIELLE (ATP)		2,00 €						
	LICENCE LOISIR	20,00 €	35,00 €		19,00 €		5,00 €	8,00 €	10,00 €
	LICENCE LOISIR toutes catégories (dames)		35,00 €						10,00 €
	LICENCE LIGUE								
	LICENCE ADULTE	45,00 €	35,00 €	32,50 €		42,00 €	22,00 €		
	LICENCE SUPER VETERAN	45,00 €				42,00 €			
	LICENCE VETERAN	45,00 €	35,00 €	32,50 €		42,00 €	22,00 €		
	LICENCE SENIOR	45,00 €	35,00 €	32,50 €			22,00 €		
	LICENCE FEMININE	45,00 €	35,00 €	32,50 €		42,00 €	22,00 €		
	LICENCE JOUEUR CORPO	45,00 €				35,00 €			
	LICENCE JEUNE		35,00 €	32,50 €	21,00 €		12,00 €	6,00 €	

**PROJET DE TARIFS 2022/2023**

CATEGORIES	TYPES DE LICENCE (CN)	CN BOWLING	NB CLASSIC	CN SAINT GALL	NB SCHERE	CN QUILLES DE HUIT	CN QUILLES DE SIX	CN QUILLES DE NEUF	CN QUILLES AU MAILLET
<b>AUTRES PRODUITS</b> <b>SUR LICENCES</b>	DROIT MUTATION JEUNE		30,00 €		12,00				
	CARNET DE MATCH				20,50 €				
	INSCRIPTION INDIVIDUELLE TANDEM				13,50				
	MUTATION ETRANGER		75,00 €						
<b>AUTRES PRODUITS</b>	PRIX DE LA PARTIE BOWLING	3,40 €							
	HOMOLOGATION (AFFILIATION FEDERALE)	400,00 €							
	CERTIFICATION TECHNIQUE	25€ par piste	15€ par piste						
	CERTIFICATION TECHNIQUE BOWLING NEUF	35€ par piste							



Fédération affiliée au C.N.O.S.F  
Membre de la FIQ

**PROJET procès-verbal**  
**Assemblée Générale Ordinaire**  
**Le samedi 26 Mars 2022**

**A HORBOURG-WIHR en Alsace**

---

**ANNEXE 5**

**BUDGET PREVISIONNEL 2022**

-	-		
AC01C	C	SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	-313 190,00
AC02C	C	CHARGES ANNEXES	-6 100,00
AC03P	C	AIDES / CHARGES DE PERSONNEL	16 000,00
-	-	<b>AC - Total charges de personnel</b>	<b>-303 290,00</b>
-	-		
AD01C	C	REUNIONS (CD / AG / ETC) - Charges	-57 150,00
AD01P	P	REUNIONS (CD / AG / ETC) - Produits	3 300,00
-	-	<b>Total Réunions</b>	<b>-53 850,00</b>
-	-		
AD02C	C	PRESIDENCE ET VICE PRESIDENCE	-6 550,00
-	-		
AD03C	C	RELATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES - Charges	-11 400,00
AD03P	P	RELATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES - Produits	3 600,00
-	-	<b>Total Relations internationales</b>	<b>-7 800,00</b>
-	-		
AD05C	C	MISSION RECEPTION	-6 000,00
AD06C	C	SECRETAIRE	-2 000,00
-	-		
AD10C	C	TOMBOLA - Charges	0,00
AD10P	P	TOMBOLA - Produits	0,00
AD11C	C	SOIREE PRESTIGE - Charges.	0,00
AD11P	P	SOIREE PRESTIGE - Produits	0,00
-	-	<b>AD - Total Fonctionnement de l'entité</b>	<b>-76 200,00</b>
-	-		
AE02C	C	EQUIPEMENTS FEDERAUX	0,00
-	-	<b>AE - Total Administration</b>	<b>0,00</b>
BBO5C	C	PARTICIPATION AU FDR ENTITE FED (50% R)	-591,00
BB01C	C	AIDES AUX LIGUES, CD, CLUBS	-15 000,00
BB02C	C	CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT ENTITE FEDERALE	
BB03P	P	SUBVENTION	46 000,00
BB10C	C	REVERSIONS AUX CLUBS	-30 502,65
BB11C	C	REVERSION/MUTATIONS A AUTRES	0,00
BB12C	C	REVERSION / LICENCES A AUTRES	0,00
BB13C	C	REVERSION/AFFILIATIONS A AUTRES	-350,00
-	-	<b>BB - Total Reversions</b>	<b>-443,65</b>
-	-		
BC01C	C	COMMISSION DES FINANCES	-3 268,00
BC02C	C	COMMISSION COMMUNICATION - Charges	-14 275,00
BC02P	P	COMMISSION COMMUNICATION - Produits	6 000,00
BC03C	C	COMMISSION INFORMATIQUE - Charges	-10 950,00
BC03P	P	COMMISSION INFORMATIQUE - Produits	610,00
BC04C	C	COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS	-500,00
BC05C	C	COMMISSION DISCIPLINE - Amendes	-1 000,00
BC05P	P	COMMISSION DISCIPLINE - Charges	50,00
BC07C	C	COMMISSION JURIDIQUE	-500,00
BC08C	C	COMMISSION ELECTORALE	-200,00
BC09C	C	COMMISSION DEVELOPPEMENT - Charges	-22 650,00
BC09P	P	COMMISSION DEVELOPPEMENT - Produits	14 948,00
BC10C	C	COMMISSION ARBITRAGE - Charges	-6 400,00
BC10P	P	COMMISSION ARBITRAGE - Produits	0,00
BC11C	C	COMMISSION TECHNIQUE	-3 236,00
BC11P	P	COMMISSION TECHNIQUE	0,00
BC12C	C	COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS	-6 200,00
BC13C	C	COMMISSION ETHIQUE ET DEONTOLOGIE	-100,00
BC14C	C	MARKETING	-1 000,00
BC15C	C	COMMISSION FEMININES	-1 000,00
BC16C	C	COMMISSION HN	-200,00

BC40C	C	COMMISSION SPORT D'ENTREPRISE	0,00
BC60C	C	COMMISSION JEUNES	0,00
BC70C	C	COMMISSION FEMININES	0,00
-	-	<b>BC - Total Commissions</b>	<b>-49 871,00</b>
-	-		
BD01C	C	ACTIONS SOCIALES - Charges	-18 000,00
BD01P	P	ACTIONS SOCIALES - Produits	18 000,00
BE01P	P	HOMOLOGATIONS DE PISTES - Produits	52 990,00
BE01C	C	HOMOLOGATIONS DE PISTES - Charges	-25 900,00
-	-	<b>BD - Total Homologations</b>	<b>27 090,00</b>
-	-		
CA01C	C	LA DTN - Fonctionnement	-17 000,00
CA02C	C	Directeur de Haut Niveau	-17 810,00
CA03C	C	Coordinatrice HN Fonctionnement	-700,00
CA04C	C	LA DTN - Fonctionnement coach	-15 500,00
-	-	<b>CA - Total Cadres Techniques</b>	<b>-51 010,00</b>
CB03C	C	STAGES DE DETECTION	-1 900,00
CB04C	C	AUTRES CHARGES	-1 000,00
-	-	<b>CB - Total Détection</b>	<b>-2 900,00</b>
-	-		
CC01C	C	Pole France	-143 640,00
CC01P	P	Pole France	76 600,00
-	-	<b>CC - Total Pole France</b>	<b>-67 040,00</b>
-	-		
CE01C	C	MATERIEL ET TENUES DIVERSES - Charges	-10 100,00
CE01P	P	MATERIEL ET TENUES DIVERSES - Produits	900,00
CE02C	C	TENUES	0,00
-	-	<b>CE - Total Equipement</b>	<b>-9 200,00</b>
-	-		
CF01C	C	CONTROLES ANTI DOPAGE	-500,00
CF02C	C	SUIVI MEDICAL DES ATHLETES	-2 500,00
CF03C	C	FONCTIONNEMENT	-300,00
CF04C	C	MEDECIN HONORAIRES	-4 000,00
CF05P	P	MJS - SUBVENTION	6 000,00
-	-	<b>CF - Total Médical</b>	<b>-1 300,00</b>
-	-		
CG01C	C	STAGE ATHLETES SENIORS - Charges	-36 750,00
CG01P	P	STAGE ATHLETES SENIORS - Produits	1 650,00
-	-	<b>Total Stage athlètes séniors</b>	<b>-35 100,00</b>
-	-		
CG02C	C	STAGE ATHLETES JEUNES - Charges	-11 230,00
CG02P	P	STAGE ATHLETES JEUNES - Produits	0,00
-	-	<b>Total Stage athlètes Jeunes</b>	<b>-11 230,00</b>
-	-		
CG03C	C	VACATIONS ET FORMATIONS DES ENTRAINEURS	-16 000,00
CG05P	P	MJS - SUBVENTION	10 000,00
CG06C	C	COLLECTIFS France - MINIBUS	-3 000,00
-	-	<b>CG - Total Collectifs</b>	<b>-55 330,00</b>
-	-		
CH00C	C	ARBITRAGE / COMPETITIONS	0,00
-	-	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
-	-		
CH01C	C	CHAMPIONNATS DE France EQUIPE - Charges	-83 320,00
CH01P	P	CHAMPIONNATS DE France EQUIPE - Produits	67 982,00
-	-	<b>Total</b>	<b>-15 338,00</b>
-	-		
CH02C	C	CHAMPIONNATS DE France - Charges	-31 700,00

CH02P	P	CHAMPIONNATS DE France - Produits	4 840,00
-	-	<b>Total</b>	-26 860,00
CH03C	C	COUPE DE France - Charges	-62 180,00
CH03P	P	COUPE DE France - Produits	74 670,00
-	-	<b>Total</b>	12 490,00
CH04C	C	AUTRES COMPETITIONS NAT - Charges	-350,00
CH04P	P	AUTRES COMPETITIONS NAT - Produits	350,00
-	-	<b>Total</b>	0,00
CH05C	C	ANIMATIONS - Charges	-200,00
CH05P	P	ANIMATIONS - Produits	200,00
-	-	<b>Total</b>	0,00
CH06C	C	CHAMPIONNATS DE France INDIVIDUEL - Charges	-3 000,00
CH06P	P	CHAMPIONNATS DE France INDIVIDUEL - Produits	3 000,00
-	-	<b>Total</b>	0,00
CH07C	C	CONCOURS JEUNES - MAILLET D'OR - Charges	-400,00
CH07P	P	CONCOURS JEUNES - MAILLET D'OR - Produits	400,00
-	-	<b>Total</b>	0,00
-	-	<b>CH0 - Compétitions nationales</b>	<b>-29 708,00</b>
CH41C	C	SE - CHAMPIONNATS DE France Excellence - Charges	0,00
CH41P	P	SE - CHAMPIONNATS DE France Excellence -Produits	0,00
-	-	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
CH42C	C	SE - CHAMPIONNATS DE France Promotion - Charges	0,00
CH42P	P	SE - CHAMPIONNATS DE France promotion -Produits	0,00
-	-	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
CH43C	C	SE - COUPE DE FRANCE - Charges	0,00
CH43P	P	SE - COUPE DE FRANCE -Produits	0,00
-	-	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
-	-	<b>CH4 - Sport d'Entreprise</b>	<b>0,00</b>
CH51C	C	COUPE DU MONDE - Charges	0,00
CH51P	P	COUPE DU MONDE - Produits	0,00
-	-	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
CH53C	C	CDC PROMOTION- Charges	0,00
CH53P	P	CDC PROMOTION- Produits	0,00
-	-	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
CH54C	C	CHALLENGE FEDERAL CHARGES	0,00
CH54P	P	CHALLENGE FEDERAL PRODUITS	0,00
-	-	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
CH55C	C	CHAMPIONNATS INDIVIDUELS - Charges	0,00
CH55P	P	CHAMPIONNATS INDIVIDUELS - Produits	0,00
-	-	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
CH56C	C	CHAMPIONNATS DE France DES CLUBS - Charges	0,00
CH56P	P	CHAMPIONNATS DE France DES CLUBS - Produits	0,00
-	-	<b>Total</b>	<b>0,00</b>

-	-		
CH57C	C	CHAMPIONNATS DOUBLETTES - Charges	0,00
CH57P	P	CHAMPIONNATS DOUBLETTES - Produits	0,00
-	-	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
-	-	<b>CH5 - Compétitions Adultes</b>	<b>0,00</b>
-	-		
CH60C	C	TROPHEE DES LIGUES - Charges	0,00
CH60P	P	TROPHEE DES LIGUES - Produits	0,00
-	-	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
-	-		
CH61C	C	CHAMPIONNATS DE France JEUNES - Charges	0,00
CH61P	P	CHAMPIONNATS DE France JEUNES - Produits	0,00
-	-	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
-	-		
CH62C	C	CHALLENGE Joncart LOUISON - Charges	0,00
CH62P	P	CHALLENGE Joncart LOUISON - produits	0,00
-	-	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
-	-		
CH64C	C	CDC JEUNES - Charges	0,00
CH64P	P	CDC JEUNES - Produits	0,00
-	-	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
-	-	<b>CH6 - Compétitions Jeunes</b>	<b>0,00</b>
-	-		
CH71C	C	CHAMPIONNATS DE France VETERANS - Charges	0,00
CH71P	P	CHAMPIONNATS DE France VETERANS - Produits	0,00
-	-	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
-	-		
CH72C	C	CHALLENGE VETERANS - Charges	0,00
CH72P	P	CHALLENGE VETERANS - Produits	0,00
-	-	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
-	-	<b>CH7- Compétitions Vétérans</b>	<b>0,00</b>
-	-		
-	-	<b>CH - Total Compétitions de niveau national</b>	<b>-29 708,00</b>
-	-		
CH44C	C	EUROCORPO - charges	0,00
CH44P	P	EUROCORPO - Produits	0,00
-	-	<b>Total</b>	<b>0,00</b>
-	-		
CI01C	C	CHAMPIONNATS DU MONDE SENIORS - Charges	-37 740,00
CI01P	P	CHAMPIONNATS DU MONDE SENIORS - Produits	2 800,00
-	-	<b>Total</b>	<b>-34 940,00</b>
-	-		
CI02C	C	CHAMPIONNATS DU MONDE JEUNES/JUNIORS - Charges	-24 470,00
CI02P	P	CHAMPIONNATS DU MONDE JEUNES/JUNIORS - Produits	5 670,00
-	-	<b>Total</b>	<b>-18 800,00</b>
-	-		
CI03C	C	MATCHS INTERNATIONAUX - Charges	-14 590,00
CI03P	P	MATCHS INTERNATIONAUX - Produits	0,00
-	-	<b>Total</b>	<b>-14 590,00</b>
-	-		
CI04C	C	AUTRES COMPETITIONS INTERNATIONALES - Charges	0,00
CI04P	P	AUTRES COMPETITIONS INTERNATIONALES - Produits	0,00

-		<b>Total</b>	<b>0,00</b>
-			
CI05C	C	CMI SENIORS - Charges	0,00
CI05P	P	CMI SENIORS - Produits	0,00
-		<b>Total</b>	<b>0,00</b>
-			
CI06C	C	CMI JUNIORS - Charges	0,00
CI06P	P	CMI JUNIORS - Produits	0,00
-		<b>Total</b>	<b>0,00</b>
-			
CI07C	C	COUPE DES ALPES - Charges	0,00
CI07P	P	COUPE DES ALPES - Produits	0,00
-		<b>Total</b>	<b>0,00</b>
-			
CI10C	C	CHAMPIONNATS D'EUROPE -19 ANS	-17 530,00
CI11C	C	CHAMPIONNATS D'EUROPE DAMES - Charges	-17 070,00
CI12C	C	CHAMPIONNATS D'EUROPE MESSIEURS - Charges	-10 900,00
-		<b>Total</b>	<b>-45 500,00</b>
CI25P	P	SUBVENTION COMPETITION	18 000,00
CI26P	P	Report Subvention 2021	7 887,00
-		<b>Total</b>	<b>25 887,00</b>
-			
CI20C	C	Championnat du monde Jeunes	0,00
CI22C	C	Championnat du monde Dames	-7 500,00
CI21C	C	Championnat du Monde Messieurs	-7 500,00
-		<b>Total</b>	<b>-15 000,00</b>
-			
CI24C	C	Jeux Mondiaux	-7 000,00
CI74P	P	CHAMPIONNAT D'EUROPE VETERANS - Produits	0,00
-		<b>Total</b>	<b>-7 000,00</b>
-			
CI75C	C	MBC - Charges	0,00
CI75P	P	MBC - Produits	0,00
-		<b>Total</b>	<b>0,00</b>
-			
-	-	<b>CI - Total Compétitions de niveau international</b>	<b>-109 943,00</b>
-			
CK99P	P	SUBVENTIONS, SPONSORS / COMPETITIONS (HORS MJS)	0,00
-			
-	-	<b>CK - Total Subventions, sponsors / compétitions</b>	<b>0,00</b>
-			
DB01C	C	PERCAGE - Charges	0,00
DB01P	P	PERCAGE - Produits	0,00
DB02C	C	FORMATION ENCADREMENT - Charges	-2 200,00
DB02P	P	FORMATION ENCADREMENT - Produits	1 700,00
DB03C	C	FORMATIONS TECHNIQUES - Charges	0,00
DB03P	P	FORMATIONS TECHNIQUES - Produits	0,00
DB04C	C	AUTRES FORMATIONS - Charges	-6 300,00
DB04P	P	AUTRES FORMATIONS - Produits	0,00
DB05C	C	FORMATIONS METIERS DU BOWLING - Charges	0,00
DB05P	P	FORMATIONS METIERS DU BOWLING - Produits	0,00
DB10P	P	MJS - AIDE FEDERALE	21 000,00

db11p	P	Report Subvention 2021	24 000,00
DB11C	C	FORMATION - Fonctionnement	-9 500,00
DB12C	C	VACATIONS INTERVENANTS PEDAGOGIQUES	-4 000,00
		<b>DB - Total formations</b>	<b>24 700,00</b>
<b>Total Charges</b>			<b>-1 451 603,61</b>
<b>Total Produits</b>			<b>1 185 426,00</b>
<b>Prélèvement sur le fonds de réserve des disciplines</b>			<b>-266 177,61</b>
<b>TOTAL BUDGET 2022</b>			<b>-266 177,61</b>